



Championnes de France

page 10

>> VOTRE VILLE
Plus jeune ma ville

page 18

>> DOSSIER
Cuisine cantonale

page 26

>> ENVIRONNEMENT
Parcs de Romagnat

Infos pratiqueswww.ville-romagnat.fr**MAIRIE**

Château de Bezance
20 avenue de la République
63540 Romagnat

✓ **Services administratifs**

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Tél. 04 73 62 79 79 - accueil-mairie@ville-romagnat.fr

✓ **Services techniques**

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Tél. 04 73 62 79 99 - service-technique@ville-romagnat.fr

✓ **Police municipale**

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Tél. 04 73 87 58 53 - police-municipale@ville-romagnat.fr

✓ **Service éducation – jeunesse**

du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
Tél. 04 73 62 79 51 - portail.famille@ville-romagnat.fr

✓ **Service culture - sports - vie associative**

Tél. 04 73 62 79 98 - billetterie@ville-romagnat.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

3 rue des Fours à Chaux
63540 Romagnat
www.ville-romagnat.fr

✓ **Service social, repas à domicile, aide aux courses, accompagnement social, lieu information seniors**

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
(fermeture à 16 h 30 le vendredi).
Tél. 04 73 62 63 00 - service-social@ville-romagnat.fr

✓ **Multi-accueil « Gribouille et Carapate »**

du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 15
Tél. 04 73 62 60 14 - gribouille.carapate@ville-romagnat.fr

✓ **RAM (Relais d'assistants maternels)**

lundi de 12 h à 17 h, mardi de 12 h à 14 h,
vendredi de 11 h 30 à 13 h 30
Tél. 04 73 84 63 29 - 06 18 31 83 98
lea.bayle@ville-aubiere.fr

EHPAD LES TONNELLES

3 place François-Mitterrand
63540 Romagnat
Tél. 04 73 62 73 20 - ehpad.lestonnelles@ville-romagnat.fr

Numéros d'urgence

- ✓ SAMU. Tél. 15
- ✓ Centre anti-poison Tél. 04 72 11 69 11
- ✓ Gendarmerie Tél. 17 - 04 73 62 60 64
cob.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- ✓ Pompiers Tél. 18
- ✓ Toutes urgences (numéro européen) Tél. 112
- ✓ Dépannage électricité (ENEDIS) Tél. 09 726 750 63
- ✓ Dépannage gaz (GRDF) Tél. 0800 47 33 33
- ✓ Dépannage eau (SUEZ) Tél. 0977 401 135

Sommaire

>> LE MOT DU MAIRE.....	3
>> ACTUALITÉS.....	4
>> VOTRE VILLE.....	9
>> DOSSIER.....	18
>> TRAVAUX.....	22
>> ENVIRONNEMENT.....	25
>> SOLIDARITÉ.....	29
>> JEUNESSE.....	33
>> CULTURE.....	38
>> RETOUR EN IMAGES.....	40
>> METROPOLE.....	43
>> PAGES ASSOCIATIVES.....	44
>> LIBRE EXPRESSION.....	54

Conseil municipal**MAIRE**

Laurent BRUNMUROL

ADJOINTS

Soizick BOUCHET, Jean FONTENILLE, Chantal LELIÈVRE,
Philippe CEYSSAT, Jacques LARDANS, Marie-Jeanne
GILBERT, Anne-Marie MOTA-DI TOMMASO

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Christiane DEMOUSTIER, Anthony DE SOUSA, Jean-Louis
CHAUVEY, Hélène GAUTHIER-RASPAIL, Bertrand ZANNA,
Annette BRUGIERE, Thierry MICHEL, Roland PETIT, Nathalie
BARREIROS, Cédric VAUCLARD, Cécile SCHEREPIN, Daniel
RIEUTORD, Isabelle BUGUELLOU-PHILIPPON, Franck
FARINA, Monique CHARTIER, Anthony FERRANDON,
Delphine DUGAT, Laurent VALLENET

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Maryse ROY, Paul SUTEAU, Valérie DUMAS

Prenez rendez-vous avec les élus sur www.ville-romagnat.fr
(rubrique votre ville / instances municipales / élus) ou adressez-
vous à l'accueil de la mairie au 04 73 62 79 79.



« Une nouvelle
page s'ouvre
avec un nouveau
challenge »

Madame, Monsieur,
Chers Romagnatois,

L'été se termine et j'espère que vous avez pu passer de bons moments en famille, entre amis... que cette période estivale aura été bénéfique après 18 mois de crise sanitaire complexe ! La situation s'est améliorée en début d'été, mais le variant Delta nous conduit à rester prudents.

Nous espérons tous pouvoir faire une rentrée dans de bonnes conditions. Les agents communaux sont à pied d'œuvre pour garantir une rentrée scolaire des meilleures, pour que les associations puissent redémarrer l'ensemble de leurs activités. Un grand merci au personnel communal pour son engagement, son dévouement ainsi qu'à l'ensemble du tissu associatif qui œuvre au quotidien pour assurer des activités culturelles ou sportives sur notre territoire.

Démarrage de la cuisine cantonale

L'été aura également permis la fin des travaux d'aménagement de la cuisine cantonale dans l'Espace Bernard-Brajon. Après plusieurs mois de chantier, cet équipement va permettre à terme la fabrication d'environ 1 200 repas par jour. Quinze personnes ont été recrutées. Je remercie l'ensemble des agents d'avoir choisi cette structure pour exercer leur métier. Il s'agit d'un bel outil qui permet une fabrication de qualité à partir de produits notamment locaux et bio. Cette première

phase est arrivée à son terme. Une nouvelle page s'ouvre avec un nouveau challenge : produire des repas de qualité pour tous les âges. Une politique de réduction des déchets sera également mise en place. Il est rare pour une collectivité de pouvoir créer un nouveau service, nous sommes déjà fiers du travail accompli, même si le chemin reste encore long à parcourir.

Romagnat, capitale du rugby féminin

Les filles de l'ASM Romagnat championnes de France ! L'ASM Romagnat a décroché le troisième titre de championne de France de son histoire. Félicitations à toute l'équipe, aux dirigeants, au staff, aux bénévoles pour cette formidable ascension, pour l'ensemble du travail accompli et pour le courage qui a été nécessaire afin de surmonter les épreuves. L'unité, la cohésion de l'équipe ont largement contribué à ce succès.

Les Romagnatois sont fiers de vous.

Bravo et merci les filles !

Bonne rentrée à tous.
Continuez à prendre soin de vous.

Laurent BRUNMUROL

Maire de Romagnat
Vice-Président de Clermont
Auvergne Métropole



Directeur de la Publication : Laurent Brunmuro, Maire - **Coordination :** Soizick Bouchet, Isabelle Buguello-Philippon, Service communication
Comité de lecture : Laurent Brunmuro, Soizick Bouchet, Chantal Lelièvre, Anne-Marie Mota-di Tommaso, Christiane Demoustier, Isabelle Buguello-Philippon, Monique Chartier, Maryse Roy, Anne-Marie Laydier - **Mise en page et impression :** SIC Impression - ZAC Champ Lamet - 4 rue André-Citroën - 63430 Pont-du-Château - **N°ISSN :** 1283 - 5080 - Tiré à 4400 exemplaires
En couverture : L'équipe de l'ASM Romagnat rugby féminin au terrain Michel-Brun le 25 juin.

Bravo et Merci les filles !

Avec leur victoire contre Blagnac le 20 juin, les joueuses de l'ASM Romagnat Rugby féminin sont devenues championnes de France Elite et ont rapporté le bouclier de Brennus à Romagnat.

Le 24 juin, elles ont été reçues à la mairie de Romagnat par Laurent Brunmurol, maire, et la municipalité, en présence d'Olivier Bianchi, président de Clermont Auvergne Métropole, et des dirigeants de l'ASM. La banda de l'Eveil de Romagnat a rendu hommage aux championnes en assurant l'animation musicale.

Laurent Brunmurol a remis la médaille d'or de la ville de Romagnat à Léa Gabriagues, capitaine de l'équipe, et à Marie-Françoise Maignot, présidente de l'ASM Romagnat Rugby féminin.

Le lendemain, tous les supporters étaient invités à les rejoindre au terrain Michel-Brun. Après la présentation des joueuses et du bouclier de Brennus, les rugbywomen sont allées à la rencontre du public, signant des autographes et posant pour des photos.



Forum des associations : nouveau lieu, nouveaux horaires

Le Forum des associations se tiendra le samedi 4 septembre 2021, dans les allées du parc de Tocqueville de 9 h à 12 h 30. En effet, après les péripéties de l'année 2020 et ses contraintes de tous ordres, nous essayons une nouvelle formule. C'est dans un cadre verdoyant et paisible que vous pourrez rencontrer les bénévoles du monde associatif romagnatois. Si les conditions météorologiques sont défavorables, nous nous retrouverons aux mêmes horaires à la salle André-Raynoird.

Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine qui se dérouleront les 18 et 19 septembre, la commune propose la visite des bâtiments réaménagés de l'Espace Bernard-Brajon (ancien lycée professionnel Vercingétorix), mis à disposition du Foyer Laïque d'Education Populaire (FLEP).

Après avoir fonctionné durant une quarantaine d'années, le site de l'ancien lycée a été restitué à la ville de Romagnat. Une partie des locaux a été cédée afin d'être transformée en logements, un des ateliers a été vendu à une imprimerie. Tandis qu'un des bâtiments en mauvais état était détruit, un autre était édifié afin d'accueillir prochainement un pôle santé. Le reste des bâtiments est consacré au fonctionnement de la collectivité : la cuisine cantonale commune aux villes d'Aubière, Romagnat et Pérignat-lès-Sarliève a ouvert en août ; l'accueil de loisirs, qui accueille les enfants le mercredi et pendant les vacances est en cours d'aménagement ; de nombreuses associations vont investir ce nouvel équipement dans les mois à venir. La dernière phase du projet sera consacrée à l'aménagement d'une salle dédiée au spectacle vivant.

Visites : le samedi à 8 h 30, 10 h, 11 h 30 puis 14 h, 15 h 30 et 17 h, le dimanche à 8 h 30, 10 h et 11 h 30

Gratuit/Tout public

Réservation obligatoire à la Mairie de Romagnat

à partir du 14 septembre sur www.ville-romagnat.fr

ou par téléphone au 04 73 62 79 79 ou courriel accueil-mairie@villeromagnat.fr



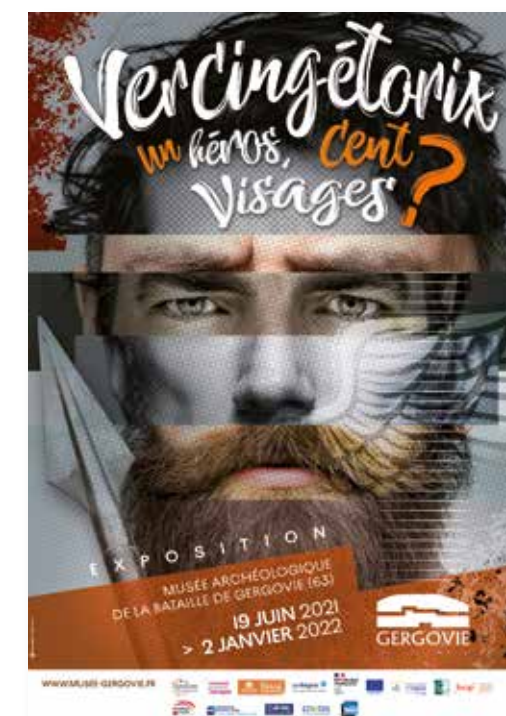
Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie

A quelques kilomètres de Romagnat, le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie propose un parcours vivant et interactif, sur les lieux de l'unique victoire de Vercingétorix contre Jules César durant la Guerre des Gaules. L'espace allie maquettes, objets archéologiques et multimédias : le visiteur est immergé dans la Bataille grâce à un spectacle combinant projection sur écran et maquette géante.

Le parcours permet également de découvrir l'histoire des Gaulois en Auvergne, connue par les découvertes archéologiques faites à Gergovie, Corent ou Gondole, ainsi que les origines géologiques du plateau de Gergovie et des paysages qui l'entourent.

Vercingétorix : un héros, cent visages ?

Jusqu'au 2 janvier 2022, une exposition s'intéresse aux multiples représentations de Vercingétorix imaginées par des artistes et historiens. Au fil des siècles, ils ont imaginé un jeune guerrier blond, beau, chevelu, une image qui élabore un véritable mythe, celui du grand (verca) roi (rix) des guerriers (getto), devenu une icône romantique de l'identité gauloise. Pourtant, les archéologues ont retrouvé des pièces de monnaie supposées à son effigie, cheveux courts, visage glabre. Si le visage de Vercingétorix reste un mystère, le symbole demeure. Cette exposition inédite reconstitue un portrait passionnant à travers des reproductions de tableaux, de gravures, des photos de statues, ou encore une sélection de textes, qui tentent de donner un visage au héros arverne.



Ouvert mercredi, samedi et dimanche, de 13 h à 18 h

Vacances scolaires : tous les jours, de 13 h à 18 h (vacances d'été, de 11 h à 19 h)

Exposition Vercingétorix : un héros, cent visages ?, jusqu'au 2 janvier 2022.

Renseignements : musee-gergovie.fr

Tél. 04 73 60 16 93

Modification de l'avis de taxe foncière

Depuis 2018, une réforme de la taxe d'habitation des résidences principales a été lancée. À compter de 2021, elle s'applique à tous les contribuables qui bénéficieront à minima d'une exonération partielle fixe de 30 %. Pour compenser la perte de la taxe d'habitation et maintenir les ressources fiscales des communes, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) a été attribuée aux communes qui la percevront en plus de leur propre part et ceci dans la limite du montant perdu de la taxe d'habitation.

Ce changement est neutre pour les contribuables mais se manifestera toutefois sur l'avis de taxes foncières que recevront les propriétaires à l'automne. Le taux de référence sera de 38,41 % soit la somme du taux communal (17,93 %) et du taux départemental (20,48 %). Ces deux taux restent constants par rapport à 2020 : l'augmentation du taux communal est un jeu d'écriture faisant glisser une partie de la part du département à la commune.

Circulation Rue Maréchal-Fayolle

En 2020, après de violentes intempéries, un arrêté de péril et des mesures conservatoires ont été pris pour sécuriser la circulation au niveau du 14 de la rue Maréchal-Fayolle. Les procédures de périls sont définies par le Code de la construction et de l'habitation (voir bulletin municipal N°104). Elles doivent être suivies scrupuleusement dans le respect des droits des propriétaires des biens menaçant ruine et dans celui de l'intérêt général en donnant la priorité absolue à la sécurité.

La structure en bois, préconisée par l'expert nommé par le tribunal administratif, a été installée au mois d'août 2020 à l'initiative de la Mairie en raison de l'inaction des propriétaires. Elle a pour objectif de sécuriser les biens et les personnes.

De nouvelles expertises ont été réalisées : à l'appui de ces dernières, un arrêté de péril ordinaire a été notifié aux propriétaires qui ont jusqu'à la fin du mois d'octobre pour réaliser les travaux de rénovation ou de démolition.



Salon du livre

Après avoir, durant six ans, vécu uniquement sur la commune de Romagnat et dans les villages d'Opme et Saulzet-le-Chaud, ce rendez-vous culturel prend de l'ampleur pour devenir, le Salon Cantonal du Livre, suite à un partenariat entre les villes de Romagnat, Pérignat-lès-Sarliève et Aubière.

Autour de Serge Camaille, auteur régional et co-organisateur de cette rencontre, des auteurs de différents horizons ainsi que des exposants se retrouveront chaque année dans l'une des communes du canton.

Cette année, il se tiendra le dimanche 21 novembre à Romagnat, salle André-Raynoird.

Ouverture au public de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Entrée libre

Travaux dans les commerces

Fermeture du magasin SPAR pour travaux

Le magasin SPAR, situé place du 8 mai, lance des travaux d'agrandissement et d'embellissement à la fin de l'été. La réouverture dans des locaux flambants neufs aura lieu dans le courant du mois d'octobre.

Ouverture d'un magasin Intermarché au centre commercial Georges-Couthon

Après la fermeture de l'enseigne Carrefour, les locaux ont été repris par l'enseigne Intermarché. Les travaux devraient démarrer en septembre et l'ouverture est annoncée pour le printemps 2022.

RENCONTRES ÉLUS / CITOYENS À OPME

Retrouvez Hélène Gauthier-Raspail, Cécile Scherepin, Franck Farina, élus correspondants de proximité d'Opme, le dernier samedi des mois impairs de 11 h à 12 h, à l'ancienne école, pour échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

- ✓ Samedi 25 septembre 2021
- ✓ Samedi 27 novembre 2021

NOUVEAU

FROMAGER

Fromagerie du Bourg
Gérald Bertrix
place du Terrail
Tél : 06 48 98 97 38

NATUROPATHIE

Nature&You et Stayla France
Stella Chartier
Tél. 06 07 74 73 29
www.nature-and-you.com
www.stayla-france.com

REIKI

Soizen Autrement
Soizick Bouchet
Tél. 06 85 66 28 19
soizen.autrement@gmail.com

Urbanisme

Une nouvelle application en ligne permet de consulter le plan de zonage du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et d'obtenir les renseignements relatifs aux parcelles : plan de situation, zonage, prescriptions du PLU, servitudes d'utilités publiques, zones inondables, droit de préemption...

L'accès aux informations se fait grâce à l'adresse de la parcelle, à son numéro ou en cliquant sur la carte.

Cette application est accessible par le site internet : www.ville-romagnat.fr, rubrique Vos démarches / Faire des travaux / question n° 3.

Croix, fontaines et lavoirs

Pour découvrir les croix, fontaines et lavoirs du territoire, la commune de Romagnat met à disposition sur son site internet deux circuits pour partir à la découverte de ce patrimoine dans les trois bourgs de Romagnat, Opme et Saulzet-le-Chaud.

Des cartes permettant de situer les édifices et les photos sont accompagnées d'un bref descriptif issu de l'ouvrage « Romagnat au fil du temps » édité par le Centre Social de Romagnat.

Plus d'informations : www.ville-romagnat.fr (rubrique votre ville/découvrir Romagnat/patrimoine)



Permanence des conseillers départementaux

Les conseillers départementaux, Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, et leurs remplaçants auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h 30 à 11 h.

- ✓ samedi 16 octobre 2021 à Aubière
- ✓ samedi 23 octobre 2021 à Pérignat-lès-Sarliève
- ✓ samedi 20 novembre 2021 à Romagnat

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à la permanence qui vous convient, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de solliciter un rendez-vous particulier par téléphone au 04 73 42 23 11

Devenez agent recenseur

La commune recrute 17 agents recenseurs, qui ont le statut de vacataires.

Le recensement de la population de Romagnat se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Prévu en 2021, il a été reporté d'un an en raison des conditions sanitaires. Pour les villes de moins de 10 000 habitants, il est organisé, tous les cinq ans, par l'INSEE et la commune.

Après une formation par l'INSEE, les agents recenseurs auront pour mission de mener une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage, puis de se présenter chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice de recensement et la récupérer si cette démarche ne peut être faite en ligne.

Les personnes intéressées par cette mission et qui sont disponibles en janvier et février 2022 peuvent adresser leur **candidature avant le 15 octobre 2021 à Mairie de Romagnat – Château de Bezance – 63540 Romagnat ou accueil-mairie@ville-romagnat.fr.**

A quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune.

Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...



La connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...), de sa répartition sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de construction de logements, de moyens de transport à développer... Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

Renseignements :

Cécile Nebout - 04 73 62 79 74

ATTENTION AU DÉMARCHAGE
Le recensement a lieu en janvier et février 2022.

Aucun agent ne se déplacera à votre domicile avant cette date.
SOYEZ VIGILANT

Réunion d'accueil des nouveaux arrivants

L'ensemble du conseil municipal, associé aux commerçants et dirigeants d'associations de la commune, invite les habitants installés depuis peu à Romagnat à assister à la réunion conviviale de bienvenue qui se déroulera le samedi 20 novembre 2021 à 11 heures en mairie.



COUPON RÉPONSE - RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

A retourner à l'Hôtel de Ville/festivités ou par mail à accueil-mairie@ville-romagnat.fr avant le 10 novembre 2021

M. Mme _____

Adresse _____

Tél. _____ Mail _____

☐ Assistera ☐ N'assistera pas à la réunion du 20 novembre 2021 à 11 h

Nombre adultes _____ Nombre enfants _____

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données), les personnes disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations qui les concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Elles peuvent exercer ces droits en s'adressant au délégué à la protection des données au 04 73 98 34 00 ou par courriel à cnil@ville-romagnat.fr.



Budget participatif

Où en sont les projets lauréats ?

Après leur désignation mi-mars, les deux groupes lauréats de **Plus belle ma Ville** ont d'abord été conviés à une première réunion commune, afin de découvrir leur mission : transformer un projet citoyen en réalisation municipale, en respectant toutes les règles administratives qui s'imposent habituellement pour ce genre de chantier.

Chaque groupe a ensuite effectué une visite minutieuse du site concerné par son projet afin de bien localiser les aménagements envisagés.

Du côté du puy Giroux, les choses avancent tranquillement.

En ce qui concerne l'aménagement de la deuxième partie du Parc de Tocqueville, les participants se sont finalement mis d'accord sur la répartition géographique des trois dimensions souhaitées :

- ✓ végétalisation importante, avec création d'espaces de repos et de convivialité dans la continuité de ce qui a déjà été fait précédemment ;
 - ✓ aménagement d'une zone de détente sportive du côté de l'avenue Jean-Moulin ;
 - ✓ mise en valeur de l'escalier monumental de la mairie, en toile de fond d'un espace dédié aux animations culturelles légères, notamment musicales.
- Fin juin, à l'heure où ces lignes ont été écrites, les deux groupes étaient lancés activement dans le choix des matériaux et la recherche des meilleurs tarifs.

L'automne devrait être la saison du passage à l'action.

Bientôt la deuxième édition !

Au mois d'avril, une démarche d'évaluation de **Plus Belle ma Ville** a été menée grâce à trois étudiants en droit non romagnatois. Au total, plus de 70 personnes (élus, agents municipaux et habitants porteurs d'idées) ont été sollicitées, dont une cinquantaine ont accepté de répondre à un questionnaire anonyme et approfondi. Qu'elles en soient ici remerciées. Un petit groupe s'étant porté volontaire pour organiser la deuxième édition, nous avons entrepris de construire ensemble une démarche encore plus collaborative.

Un groupe Référent a été mis en place mi-juin. Il est composé de deux habitants, Mme Claudine Speziale et M. Pascal Boucheron, d'une élue, Mme Christiane Demoustier, et d'un ou deux représentants des services municipaux.

Un groupe plus large, toujours composé d'habitants volontaires, a également été mis en place. Il sera consulté régulièrement, et constitue le socle d'un réseau d'ambassadeurs de la démarche, chargés de la faire connaître et d'inviter chacun à y participer activement.

Le thème retenu est **Plus Jeune ma Ville**, en lien avec la candidature de Romagnat au label UNICEF - Ville amie des enfants et des jeunes.

Le concours d'idées se déroulera du 1er octobre au 1er décembre 2021.

Le vote des projets aura lieu du 5 mai au 5 juin 2022.

Pour s'informer : jeparticipe.ville-romagnat.fr

Pour nous contacter par mail : jeparticipe@ville-romagnat.fr

Pour nous contacter par téléphone : 04 73 62 79 79 (standard de la mairie)



Mobilités douces mais actives

La marche, l'usage du vélo ou du bus font l'objet d'attentions toutes particulières dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain de Clermont Auvergne Métropole.

Le projet InspiRe prévoit la réorganisation complète de notre réseau de transports en commun à l'horizon 2025 - 2026, pour un budget de l'ordre de 300 millions d'euros. Et il a été décidé de calquer la mise en place du Schéma Directeur Cyclable sur ce même calendrier, soit l'aménagement de 365 kilomètres de voies ou pistes, pour un investissement de 31 millions d'euros.

La ville de Romagnat et ses habitants sont invités à prendre part activement à toutes les consultations publiques annoncées sur ces sujets dans les mois qui viennent... d'où l'idée de commencer à réfléchir entre nous durant le Printemps des Mobilités.

D'avril à juin 2021, plusieurs propositions participatives vous ont été faites : une enquête sur vos modes de déplacements et destinations les plus fréquentes, une cartographie des points potentiellement dangereux sur les routes de la commune, des tables-rondes thématiques et virtuelles, et enfin un atelier public.

Elles ont accueilli un nombre de participants variable selon les formats et les sujets, suffisant pour que



certain aient envie de poursuivre dans cette voie.

Deux nouveaux sujets d'attention vous sont donc proposés pour cette rentrée :

- ✓ Les déplacements des personnes à mobilité réduite
- ✓ Le stationnement des vélos.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous le faire savoir dès à présent, par mail à l'adresse jeparticipe@ville-romagnat.fr, ou par téléphone au 04 73 62 79 79 (standard mairie)

C.vélo

C.vélo roule jusqu'à Romagnat !

Les prochaines permanences de C.vélo auront lieu en mairie de Romagnat mercredi 15 septembre de 9 h 30 à 11 h 30, mardi 26 octobre de 15 h à 19 h et mercredi 15 décembre de 9 h 30 à 11 h 30.

Les agents C.vélo profiteront de ces rendez-vous pour vous renseigner sur le vélo électrique, un mode de déplacement qui allie écologie, santé et efficacité.

Contact et réservations à l'agence C.vélo par téléphone au 04 73 92 65 08 par mail c.velo@velogik.com ou sur www.c-velo.fr.

Jusqu'à 600 euros d'aides pour acheter un vélo à assistance électrique

Aide de la commune de Romagnat

Une aide de 100 € est réservée aux habitants de Romagnat (une aide par foyer fiscal) et conditionnée au dépôt d'un dossier contenant notamment une facture et un certificat d'homologation.

Pour en bénéficier, un dossier doit être téléchargé ou retiré en mairie, complété puis déposé avec l'ensemble des pièces demandées.

Plus d'informations : www.ville-romagnat.fr (rubrique Cadre de vie, urbanisme / développement durable et habitat).

Aide du département du Puy-de-Dôme

Une aide financière peut être accordée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme aux Puydômois désireux d'acquies un vélo à assistance électrique (VAE) neuf ou d'occasion jusqu'au 10 décembre 2021 (ou jusqu'à épuisement de l'enveloppe votée).

Elle est plafonnée à 20 % au maximum du montant de l'achat d'un vélo à assistance électrique et limitée à 500 € pour un VAE neuf et à 250 € pour un VAE d'occasion. Cette aide est conditionnée, notamment, au revenu fiscal de référence qui doit être inférieur ou égal à 13 489 €.

Dossier de demande disponible sur www.puy-de-dome.fr, à l'accueil de l'Hôtel du Département ou sur demande au 04 73 42 38 71

ZAC Multi-Sites sur les secteurs de Prat et de la Condamine



Mi-juin 2021, la commune de Romagnat et Assemblia, aménageur de cette Zone d'Aménagement Concerté multi-sites, ont organisé deux réunions auxquelles étaient conviés les riverains du Prat et de la Condamine.

Le projet

✓ Site du Prat : rue des Vignes et rue de Fontarlioux

✓ Site de la Condamine : rue de Chomontel et rue Pierre-et-Marie-Curie.

Lancé en 2009, ce projet a été confié à Assemblia en 2013. Après la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) prononcée en 2016, des acquisitions foncières ont été réalisées et seront finalisées dans les prochains mois pour permettre l'aménagement de cette ZAC.

Cette opération d'envergure est menée par Assemblia en concertation avec la commune.

A ce stade, dans le quartier de la Condamine, 159 logements sont prévus sur une surface de 36 404 m². Ils seront répartis entre des immeubles de deux et trois étages et des lots libres.

Dans celui du Prat, ce sont 38 logements répartis entre un immeuble et des lots libres qui sont prévus sur 17 593 m². La variété des résidences permettra une intégration harmonieuse au tissu bâti existant.

Le calendrier prévisionnel

Les différentes études nécessaires à la réalisation du projet ainsi que les dernières acquisitions foncières devraient être terminées fin 2022. Les travaux de réseaux et voirie devraient débuter en 2023 et les constructions en 2023/2024.

Des groupes projet

Sur chaque site, les riverains ont été sollicités pour participer à des groupes « projet », aux côtés des élus et des techniciens d'Assemblia. Les participants suivront le dossier pendant toute la durée de l'aménagement.

Plus d'informations : www.ville-romagnat.fr (rubrique Cadre de vie, urbanisme).

Périmètre d'aménagement

SITE DU PRAT



SITE DE LA CONDAMINE



Un nouvel élu au Conseil municipal

Suite à la démission de Christine Mennuti, Laurent Vallenet a intégré le Conseil Municipal.

Soizick Bouchet, première adjointe, est désormais déléguée aux ressources humaines, à l'administration générale et au service public.

Les membres des commissions et délégués siégeant dans des organismes ont été modifiés lors de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2021.

Revenons sur le devenir de l'ancien FLEP

A ce jour, aucune décision n'a été prise concernant le devenir de ce site. A plusieurs reprises, il a été indiqué dans les bulletins municipaux la vente possible de ce lieu pour financer une partie des travaux de rénovation des locaux de l'ancien lycée Vercingétorix.

Où en sommes-nous à ce jour ?

- ✓ en 2018, le service des domaines a estimé la valeur vénale à hauteur de 900 000 € en cas de vente
- ✓ ce montant a été inscrit dans le plan de financement de l'espace Bernard-Brajon
- ✓ deux promoteurs/constructeurs, qui avaient connaissance du déménagement du FLEP, se sont intéressés à ce site qu'ils connaissent bien et ont présenté spontanément un projet aux élus
- ✓ au début de l'année 2021, la 1ère étape de démarche participative a été lancée
- ✓ les services de la commune ont été sollicités pour préciser les besoins de la collectivité pour les prochaines années
- ✓ comme prévu, nous mettons en place un groupe projet. Il sera constitué d'une quinzaine de personnes associant habitants, élus, professionnels/services chargés d'accompagner et de suivre l'évolution de ce dossier
- ✓ à l'issue, les propositions feront l'objet d'un débat public élargi.

Si vous souhaitez participer à ce groupe projet, merci de nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous avant le 30 septembre 2021 en mairie ou par mail à accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Un tirage au sort pourra avoir lieu en cas de demande supérieure au nombre de places disponibles.

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CE GROUPE PROJET

« DEVENIR DE L'ANCIEN FLEP »,

merci de nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous avant le 30 septembre 2021 en mairie ou par mail à accueil-mairie@ville-romagnat.fr

M. Mme _____

Adresse _____

Tél. _____

Mail _____

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données), les personnes disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations qui les concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Elles peuvent exercer ces droits en s'adressant au délégué à la protection des données au 04 73 98 34 00 ou par courriel à cnil@ville-romagnat.fr.

Les incivilités au cœur des préoccupations des Romagnatois

Stop aux incivilités #RespectRomagnat

En juin et juillet, les élus de la majorité sont allés à la rencontre des habitants lors des Rencontres Citoyennes qui ont eu lieu dans six quartiers.

Lors de ces rencontres, les Romagnatois ont fait part de leur attachement à la commune et à son environnement ; certains ont déploré que des incivilités portent atteinte à ce cadre de vie et au bien-vivre ensemble.

Parmi les faits les plus souvent rapportés : les déjections canines qui souillent les espaces publics, la vitesse excessive des véhicules ou le manque d'entretien des haies donnant sur la voie publique qui « rétrécissent » les trottoirs au point d'obliger les piétons à marcher sur la route.

Respectons la réglementation, notre voisinage, notre environnement, soyons tous acteurs pour préserver notre qualité de vie !

Bruit

Les travaux bruyants de jardinage et bricolage peuvent être effectués :

- ✓ les jours ouvrables : de 8 h à 20 h
- ✓ les samedis : de 9 h à 19 h
- ✓ les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Déjections canines

Ne laissons pas nos espaces verts, rues et trottoirs souillés par les déjections canines des animaux de compagnie. Leurs propriétaires ont à leur disposition gratuitement des sachets aux différents points TOUTOUNET.

Déchets

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.

- ✓ Masques et déchets sanitaires

De plus en plus de masques chirurgicaux sont jetés au sol sur la commune. Ces déchets peuvent propager le

virus et polluent l'environnement. En se dégradant, ils se fragmentent en microplastiques et se propagent dans l'air et dans l'eau.

Une fois utilisés, les mouchoirs, les gants, les masques ou les lingettes doivent être jetés dans une poubelle équipée obligatoirement d'un sac poubelle. A la maison, ils doivent être déposés dans le bac gris des ordures ménagères.

L'abandon de déchets dans la rue est puni d'une contravention de 135 euros (majorée de 375 euros à 750 euros après 45 jours).

- ✓ Pneumatiques

Trop de pneus laissés à l'abandon dans les chemins ou les champs défigurent nos paysages de verdure.

Bien que classés comme des déchets non dangereux, ils représentent un danger pour l'environnement et la santé publique en cas d'incendies (émissions de gaz toxiques) ou de dépôts sauvages (refuges pour les moustiques potentiellement porteurs de virus...). Il est interdit de les abandonner dans la nature ou de les brûler.

Les pneumatiques doivent être déposés dans une déchetterie (le dépôt est limité à 5 pneus par an dans les déchetteries de Clermont Auvergne Métropole) ou remis à des collecteurs agréés par le préfet de département.



- ✓ Dépôts sauvages

Pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets, le maire peut, depuis le 12 février 2020, condamner le contrevenant à payer une amende d'un montant maximal de 15 000 € sans le mettre préalablement en demeure de récupérer les déchets (article n° 95 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020).

**Plus d'informations : www.ville-romagnat.fr
(rubrique Cadre de vie, urbanisme)**



Les amendes applicables pour les infractions relatives aux déchets

INFRACTION	CONTRAVENTION	MONTANT DE L'AMENDE
Dépôt de déchet hors emplacement autorisé (Art. R 634-2 du Code pénal)	4 ^e classe	max 750 euros
Dépôt de liquide insalubre (Art. R 634-2 du Code pénal)	4 ^e classe	max 750 euros
Dépôt dans bois, forêt ou terrain boisé (Art. R 634-2 du Code pénal)	2 ^e classe	max 150 euros
Déjections (Art. R 634-2 du Code pénal)	4 ^e classe	max 750 euros
Non-respect des conditions de collecte (Art. R 632-1 du Code pénal)	2 ^e classe	max 150 euros
Dépôt à l'aide d'un véhicule (Art. R 635-8 du Code pénal)	5 ^e classe	1 500 euros au plus pour les contraventions de la 5 ^e classe, montant qui peut être porté à 3 000 euros en cas de récidive lorsque le règlement le prévoit, hors les cas où la loi prévoit que la récidive de la contravention constitue un délit
Abandon d'épave de véhicule (Art. R 635-8 du Code pénal)	5 ^e classe	1 500 euros au plus pour les contraventions de la 5 ^e classe, montant qui peut être porté à 3 000 euros en cas de récidive lorsque le règlement le prévoit, hors les cas où la loi prévoit que la récidive de la contravention constitue un délit
Dépôt de déjection ou liquide insalubre transporté à l'aide d'un véhicule (Art. R 635-8 du Code pénal)	5 ^e classe	1 500 euros au plus pour les contraventions de la 5 ^e classe, montant qui peut être porté à 3 000 euros en cas de récidive lorsque le règlement le prévoit, hors les cas où la loi prévoit que la récidive de la contravention constitue un délit
Dépôt dans des conditions contraires au Code de l'environnement (Art. L 541-3 du Code de l'environnement)	Délit	Immobilisation et mise en fourrière du véhicule. Deux ans de prison et/ou 75.000 euros d'amende
Déchets entravant la voie publique (Art. R 644-2 du Code pénal)	4 ^e classe	max 750 euros

Conciliation de justice

Le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 9 h à 12 h et sur rendez-vous, Nathalie van Hille, conciliatrice de justice, tient une permanence en mairie de Romagnat.

Elle peut être saisie directement par l'une des parties ou par les deux parties.

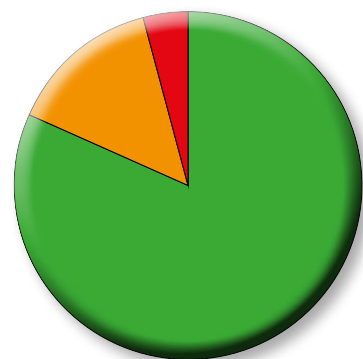
La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend en matière civile. Recourir à la conciliation est rapide, gratuit, confidentiel et efficace : la moitié des conciliations réussissent.

Renseignements et rendez-vous par téléphone au 06 22 70 71 21 ou sur le site www.conciliateurs.fr.



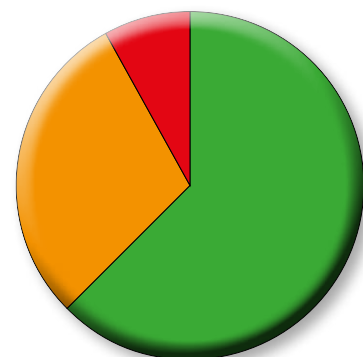
Radars préventifs

De mars à juin, les deux radars préventifs ont été installés dans plusieurs points de la commune dans des zones limitées à 50 km/h.



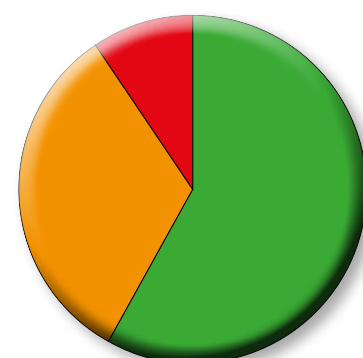
AVENUE JEAN-MOULIN (PRÈS DU BOURG) - LIMITATION À 50 KM/H MARS ET AVRIL 2021

	Vitesse inférieure à 50 km/h	61 433 véhicules (81,82 %)
	Vitesse entre 51 et 60 km/h	10 701 véhicules (14,25 %)
	Vitesse supérieure à 61 km/h	2 951 véhicules (3,93 %)



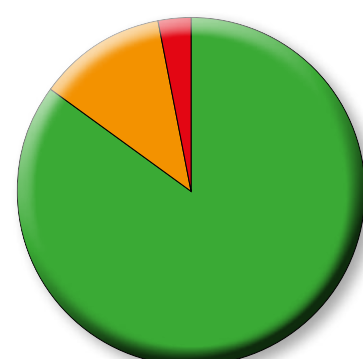
RUE FERNAND-FOREST - LIMITATION À 50 KM/H MARS ET AVRIL 2021

	Vitesse inférieure à 50 km/h	44 660 véhicules (62,67 %)
	Vitesse entre 51 et 60 km/h	21 037 véhicules (29,52 %)
	Vitesse supérieure à 61 km/h	5 560 véhicules (7,80 %)



AVENUE JEAN-JAURÈS - LIMITATION À 50 KM/H AVRIL À JUIN 2021

	Vitesse inférieure à 50 km/h	56 708 véhicules (58,24 %)
	Vitesse entre 51 et 60 km/h	31 609 véhicules (32,46 %)
	Vitesse supérieure à 61 km/h	9 049 véhicules (9,29 %)



AVENUE JEAN-MOULIN (VERS AUBIÈRE) - LIMITATION À 50 KM/H AVRIL À JUIN 2021

	Vitesse inférieure à 50 km/h	73 041 véhicules (85,07 %)
	Vitesse entre 51 et 60 km/h	10 345 véhicules (12,05 %)
	Vitesse supérieure à 61 km/h	2 470 véhicules (2,88 %)

Gendarmerie de Romagnat : une application pour informer et alerter

La communauté de brigades de gendarmerie de Romagnat s'est équipée de l'application PanneauPocket. Pour mieux vous informer et vous alerter, cette application simple et efficace prévient instantanément les citoyens en envoyant des notifications sur les smartphones et tablettes. Cette application peut être téléchargée gratuitement sur votre téléphone ou tablette en recherchant « PanneauPocket » sur AppStore ou PlayStore. Une fois installée, il suffit de choisir « Gendarmerie COB de Romagnat » pour consulter les informations, de cliquer sur le cœur et d'autoriser la réception des notifications.

Toutes les informations sur Romagnat



Visitez le site internet

Vous souhaitez contacter les services de la mairie, vous renseigner, faire des démarches, connaître les prochains événements, consultez www.ville-romagnat.fr

Accessible depuis les smartphones, tablettes et ordinateurs, le site est construit autour de six thématiques : votre ville, vos démarches, enfance et jeunesse, cadre de vie et urbanisme, solidarité, culture sport et vie associative.

Des accès adaptés aux différents profils d'internautes et des boutons d'accès rapides facilitent la navigation.



Téléchargez l'application Centolive

Vous avez vu un message sur un panneau lumineux mais avez oublié la date...

Vous n'avez pas eu le temps de noter un numéro de téléphone...

Retrouvez, sur votre smartphone, tous les messages qui défilent sur les panneaux lumineux pour connaître l'actualité.

✓ Installez l'application Centolive (disponible pour Android et iOS) en flashant les QR codes ou en allant sur les stores.

✓ Recherchez Romagnat ou son code postal 63540 et ajoutez-le aux favoris en cliquant sur l'étoile orange. Dans l'onglet « message », vous pouvez visualiser toutes les informations défilant sur les panneaux. Vous pouvez aussi activer les notifications pour être averti des principales actualités.



Réseaux sociaux

La ville de Romagnat est présente sur les réseaux sociaux uniquement pour promouvoir la saison culturelle. La création d'une page dédiée aux informations municipales est à l'étude : elle permettrait de compléter les supports utilisés pour diffuser des informations.



Etat-civil

Du 1^{er} avril au 30 juin 2021

MARIAGES

✓ LABONNE Pierre Florian	
DELABARRE Aurélie Hélène Sabrina	19/06/2021
✓ LEDIEU Vincent, Francis, Victor	
DIF Estelle, Chantal, Christelle	22/05/2021
✓ RUYSEN Mickaël, Jean-Pierre	
FAUCON Patricia, Emilie	22/05/2021

NAISSANCES

✓ COSTA Alicia, Rose	25/04/2021
✓ DANIS Marius	11/04/2021
✓ DUCULTY Kelly, Gabrielle	13/04/2021
✓ HEYRAUD Lucas Mathis Robert	29/04/2021

NAISSANCES

✓ MARMOTTIN Malo	07/05/2021
✓ MARTIN Louis, Raphaël	09/04/2021
✓ MORLAT Louis	04/04/2021
✓ SONGADELE Samy	04/06/2021

DECES

✓ BERD Marie, Augusta (épouse LAMBERT)	22/04/2021
✓ CHARLES François, Marie, Claude	10/05/2021
✓ CHOFRUT Raymond Jean Marcel	01/06/2021
✓ DI TOMMASO Giovanni	19/04/2021
✓ GOMEZ Antonia (veuve PEREZ)	29/04/2021
✓ LEBLANC Jean, François, René, Marie	11/06/2021
✓ MAURY Jean-Louis, Paul, Henry	22/06/2021
✓ MUNOZ Luis	13/05/2021
✓ NÈGRE Roland, Jean	22/06/2021
✓ ORLANDO Candida (épouse PALMA)	11/05/2021

Cuisine Cantonale Aubière-Pérignat-Romagnat

En route vers une restauration de qualité

Dès juillet 2016, une première étude a été lancée pour s'assurer de l'opportunité de créer un nouvel équipement destiné à préparer les repas pour les collectivités publiques cantonales dans les anciens ateliers du lycée professionnel Vercingétorix. Un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) a été créé par les communes de Romagnat, Aubière et Pérignat-lès-Sarliève pour porter ce projet.



Les élus de Romagnat, Aubière et Pérignat-lès-Sarliève visitent la salle dédiée aux préparations chaudes de la cuisine cantonale

découvert des locaux fonctionnels dans lesquels le matériel de cuisine était en cours d'installation.

L'accès à la cuisine, installée dans l'espace Bernard-Brajon, à proximité immédiate de l'école Louise-Michel se fait depuis l'avenue Jean-Moulin. Un parking spécifique de quinze places est réservé aux employés et les livraisons ont lieu en dehors des heures d'arrivée et de sortie de l'école pour ne pas perturber la circulation et assurer la sécurité à proximité de l'école. Quant à la cuisine de l'EHPAD, elle est utilisée pour le dressage des entrées et desserts ainsi que le nettoyage de la vaisselle de l'EHPAD et de l'école Jacques-Prévert.

Financement

Le montant de cette opération est de 1 500 000 euros TTC comprenant l'étude de faisabilité, la maîtrise d'œuvre, les travaux ainsi que l'achat de matériel et véhicules. Le budget a été respecté. Lorsque cela a été possible, le matériel des cuisines d'Aubière et de Romagnat a été déménagé sur ce nouveau site. L'Etat et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme ont accordé des subventions d'un montant respectif de 253 000 et 148 000 euros. Les autres dépenses ont été financées par un emprunt qui sera remboursé par les recettes à venir de l'établissement.

Huit mois de travaux

En 2019, la maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à la société beaumontoise Archidistec.

L'espace de 600 m² a été entièrement aménagé en conformité avec les normes en vigueur dans la restauration collective : les différents espaces de la cuisine se développent autour de la façade et du patio intérieur.

Les travaux ont débuté en janvier 2021 et les premiers repas ont été servis au mois d'août comme prévu.

Le 23 juillet, les élus des trois communes et le directeur, Christophe Gouyet, ont visité l'établissement. Le maître d'œuvre, Emmanuel Parlant, leur a présenté les différents espaces dédiés à la préparation des repas. Les locaux abritent trois chambres froides, des réserves, des salles de préparation pour les plats froids ou chauds et des locaux pour permettre l'expédition dans les établissements satellites. Les élus ont

FICHE D'IDENTITÉ DU SIVU

SIVU pour Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
Membres titulaires du Conseil syndical :

- ✓ Laurent Brunmurol, président (Romagnat)
- ✓ Cécile Scherepin (Romagnat)
- ✓ Marie-Jeanne Gilbert (Romagnat)
- ✓ Sylvain Casildas (Aubière)
- ✓ Michel Bandon (Aubière)
- ✓ Jean-Philippe Marrel (Aubière)
- ✓ Pascal Duc (Pérignat-lès-Sarliève)

Date de création : 21 décembre 2018

Satellites : 12 établissements

Nombre moyen de repas servis par jour : 1200

La qualité des menus, ce qui va changer

Dans cette nouvelle cuisine, tout est mitonné sur place. Les plats sont préparés à base d'ingrédients frais, de saison, non transformés, issus de producteurs locaux, et bio quand c'est possible.

Les besoins spécifiques des convives sont observés : textures pour les crèches, régimes alimentaires spécifiques pour les repas destinés au portage à domicile et à l'EHPAD par exemple.

Le pain servi dans les établissements de Romagnat est acheté aux boulangers romagnatois, en alternance.

Dès son ouverture, la cuisine respecte les dispositions de la loi Egalim (pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable), adoptée par le Parlement le 2 octobre 2018 et issue des États généraux de l'alimentation.

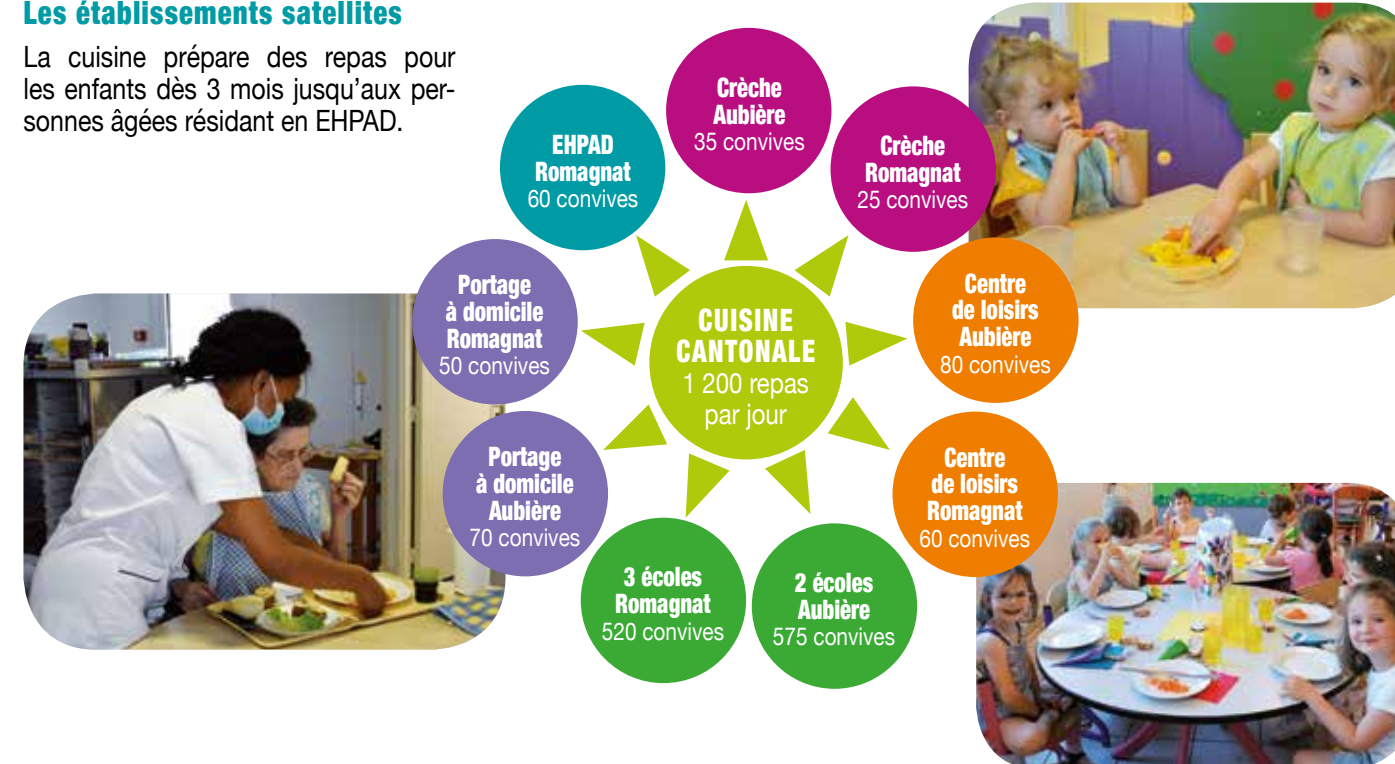
Quelques dispositions clés de la loi

- ✓ favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous : 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont 20 % de produits bio) dans la restauration collective publique à partir du 1^{er} janvier 2022
- ✓ intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire
- ✓ réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire
 - interdire les contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique pour la restauration collective des collectivités locales en 2025
 - interdire les touillettes et pailles en plastique dans la restauration, la vente à emporter, les cantines et les commerces alimentaires en 2020
 - interdire des bouteilles d'eau en plastique dans les cantines scolaires en 2020



Les établissements satellites

La cuisine prépare des repas pour les enfants dès 3 mois jusqu'aux personnes âgées résidant en EHPAD.



UN DÉMARRAGE ÉCHELONNÉ

Du mois d'août à octobre, la cuisine monte en puissance grâce à un démarrage échelonné.

9 AOÛT
EHPAD ROMAGNAT

16 AOÛT
PORTAGE À DOMICILE ROMAGNAT
CENTRE DE LOISIRS ROMAGNAT

31 AOÛT
CRÈCHES D'AUBIÈRE ET ROMAGNAT

2 SEPTEMBRE
ÉCOLES D'AUBIÈRE ET ROMAGNAT

4 OCTOBRE
PORTAGE À DOMICILE AUBIÈRE

MONTÉE À BORD
DE PÉRIGNAT ULTÉRIEUREMENT

Qui va cuisiner ?

Une équipe de 15 personnes, dirigée par le directeur, Christophe Gouyet, prépare les repas du lundi au vendredi.

Elle est composée d'un chef de cuisine, de trois cuisiniers, de cinq employés de restauration, d'un employé chargé de répartir les livraisons, d'un magasinier, de deux plongeurs-livreurs et d'un gestionnaire administratif à mi-temps. Une diététicienne intervient également pour valider les menus.

Rencontre avec Christophe Gouyet, directeur de la cuisine.

Arrivé à la fin du mois de juin, Christophe Gouyet a préparé l'ouverture de la cuisine. Disposant d'une solide expérience, il nous explique son parcours de cuisinier et de gestionnaire.

**Quel a été votre parcours avant d'arriver à la cuisine cantonale ?**

Je suis entré en 1985 dans la fonction publique : j'étais sportif de haut niveau et cela m'a permis d'exercer ce métier tout en conservant mes week-ends pour pratiquer le rugby.

Après plusieurs postes dans le milieu de la restauration, j'ai intégré un service de gestion des déchets en 2008. J'y ai beaucoup appris : c'est complémentaire de savoir gérer ce qui résulte de la production.

Après la réussite d'un examen, je suis devenu chef de service d'une cuisine centrale et du portage de repas, dont le modèle est proche du SIVU en termes d'organisation.

Après sept années, j'ai souhaité vivre une nouvelle expérience, j'ai donc envoyé ma candidature et je suis aujourd'hui heureux d'avoir été recruté.

Quel est votre objectif dans cette cuisine ?

Le premier objectif, c'est que tous les usagers trouvent du plaisir à manger !

Pour cela, nous produisons des repas de qualité à partir de matières premières saines et respectueuses de l'environnement, produites localement dans la mesure du possible.

Qu'est-ce qui vous a amené à devenir cuisinier ?

Depuis que j'ai 7 ans, j'ai construit ma vie autour de cette envie...

J'étais timide et introverti, c'était un refuge où j'ai pu prendre confiance en moi. Et aussi l'envie de faire plaisir, j'aime recevoir des amis, partager des saveurs...

Quel grand chef vous inspire ?

Sans hésiter, Eugénie Brazier à Lyon, première femme à obtenir 3 étoiles Michelin en 1933, c'est une vraie performance quand on connaît la place de la femme dans ces années et dans ce milieu ! Elle est aussi à l'origine des bouchons lyonnais : cette cuisine du peuple me ressemble, elle est simple mais inspire le respect.

Pouvez-vous citer un trait de caractère qui vous définit ?

La loyauté et l'honnêteté, des valeurs qui guident ma façon d'agir.

Quels sont vos hobbies ?

J'aime la nature. Dès que le temps me le permet, je pratique la pêche à la mouche (en no-kill), la cueillette des champignons, le vélo et les balades.

Vous arrivez dans la capitale du rugby féminin, vous avez vous-même connu cette expérience, racontez-nous.

Effectivement, j'ai pratiqué le rugby à haut niveau lorsque j'ai intégré l'équipe première de l'ASM en 1987. J'ai eu la chance de jouer au Marcel-Michelin en 1987 et 1988, une expérience incroyable. Ce que je retiens de cette période, c'est un public extraordinaire et des amitiés sincères qui durent depuis 34 ans...

Je profite de l'occasion pour féliciter les filles de leur très belle saison et du sacre qu'elles ont obtenu, c'est remarquable.

Quel sont vos plat et dessert préférés ?

Je suis gourmand alors donner un seul plat est difficile... mais j'aime particulièrement le chapon au vin jaune et aux morilles. Et la tarte aux abricots, miel et lavande que j'essayerai d'intégrer dans les menus... il faut que je fasse découvrir ce dessert.

**Prix des repas : comment ça marche ?**

Le SIVU n'a pas de vocation lucrative. Il facture les repas à chaque commune à un prix unique. Chacune conserve ensuite sa propre politique de facturation.

Pourquoi un repas de meilleure qualité ne coûte pas plus cher ?

- ✓ Le regroupement des trois communes permet la négociation de prix d'achat pour de plus gros volumes.
- ✓ Les frais de fonctionnement (un seul bâtiment, personnel regroupé) sont mutualisés
- ✓ Qui dit meilleure qualité dit moins de gaspillage : on finance ce qui est mangé et non ce qui est jeté.

Les tarifs à Romagnat**✓ Restauration scolaire**

Les tarifs varient en fonction du quotient familial et du lieu d'habitation. La commune qui applique une tarification sociale bénéficie de l'aide de l'Etat pour servir des repas à 1 euro aux enfants des familles les plus modestes.

Quotient familial	Romagnatois	Non Romagnatois
0-500	1,00 €	1,50 €
501-600	1,97 €	2,95 €
601-700	2,16 €	3,24 €
701-800	2,56 €	3,83 €
801-950	2,75 €	4,13 €
951-1400	2,95 €	4,42 €
1401-2000	3,93 €	5,90 €
Sup 2000	4,10 €	6,15 €

✓ Portage de repas

Les repas livrés à domicile par le CCAS sont facturés 6 euros.

Dans les autres établissements, les repas sont inclus dans les forfaits.

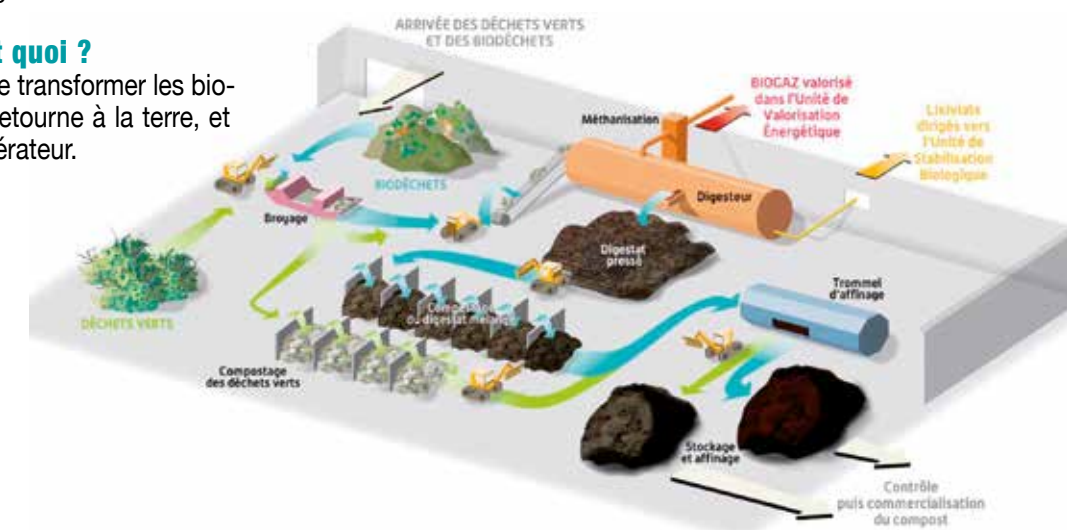
Gestion des déchets

Dès l'élaboration du projet, une attention particulière a été portée à la réduction des déchets autour de trois axes de travail :

- ✓ Objectif zéro plastique : en préparant des repas à base de produits frais, la production de déchets (emballage...) est considérablement réduite.
- ✓ Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les satellites : des actions de sensibilisation seront menées pendant l'année scolaire 2021/2022.
- ✓ Dans la cuisine et les satellites, les biodéchets seront triés, collectés et valorisés grâce à la méthanisation sur le site de Vernea à Cournon d'Auvergne.

La méthanisation, c'est quoi ?

La méthanisation permet de transformer les biodéchets en compost, qui retourne à la terre, et en gaz, qui alimente l'incinérateur.



Un nouveau visage pour la place François-Mitterrand

Le 20 juillet, après un an et demi de travaux, la place François-Mitterrand a été inaugurée par Olivier Bianchi, président de Clermont Auvergne Métropole et Laurent Brunmuro, maire de Romagnat.

L'espace a été modernisé et accorde plus de place aux piétons et à la végétation.

Les réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été entièrement renouvelés et les câbles des réseaux électriques et téléphoniques enfouis.

Cette place affiche désormais un visage plus accueillant grâce à la trentaine d'arbres plantée et aux nombreux massifs fleuris créés.

Les piétons peuvent désormais traverser la place en toute sécurité à l'écart des voies de circulation grâce au mail dessiné entre les zones de stationnement. Le parvis aménagé devant la Poste permet également de pacifier la circulation. Largement végétalisé par des massifs de fleurs, il accueille plusieurs bancs.

Autre point central, la place du Terail a également été remodelée : des bancs ont été installés sous le platane et la fontaine, entièrement restaurée, a été intégrée à l'espace piéton.



+ clermont
auvergne
métropole

Ces nouveaux aménagements ne se sont pas faits au détriment du stationnement, puisque quatre places de parking supplémentaires ont été créées, dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite.

Le dernier aménagement prévu, l'installation de toilettes publiques, est à l'étude.

Le montant total de cette opération est de 3,2 millions d'euros dont 1,9 millions à la charge de la commune.

Six nouveaux logements place François-Mitterrand

Cet automne, débiteront les travaux d'aménagement de six logements et d'un local commercial dans le bâtiment de la Poste, situé à l'entrée de la rue Maréchal-Foch.

Ce bâtiment abritait jusqu'à maintenant des associations qui vont rejoindre l'espace Bernard-Brajon au début de l'année 2022.



Auvergne Habitat
Groupe ActionLogement

Dans les locaux disponibles, vont être aménagés par le bailleur social Auvergne Habitat

✓ au rez-de-chaussée : un local commercial de 64 m² qui bénéficiera de deux vitrines sur la place François-Mitterrand

✓ au premier étage : deux appartements T2 et deux appartements T3

✓ au deuxième étage (dans les combles) : deux appartements T3 avec des terrasses insérées dans la toiture.

Des places de parking réservées à ces logements sont prévues à l'arrière du bâtiment.

La livraison devrait avoir lieu au début de l'année 2023.

Plan de circulation

Place François-Mitterrand

Deux nouveaux stop ont été installés :

✓ avenue Gergovia pour forcer les automobilistes à marquer l'arrêt à l'intersection avec la rue Henri-Dunant, près de l'EHPAD. Les véhicules venant de cette rue sont donc prioritaires pour s'engager sur la place.

✓ rue de la Treille à l'angle de l'allée André-Guinard. Les véhicules venant de l'allée sont prioritaires.

Pour améliorer la sécurité et limiter les risques, il est conseillé aux automobilistes de se garer en marche arrière, en particulier sur la place François-Mitterrand. Ils disposent ainsi d'une meilleure visibilité lorsqu'ils quittent leur place de stationnement.

Opme

Autour du château, la circulation avait été mise en sens unique au mois d'avril en raison des travaux d'assainissement sur le chemin de Giroux et la rue des Bruyères.

Les riverains ont été consultés et ont choisi le retour au double sens de circulation. Treize personnes y étaient favorables et quatre préféraient un sens unique.



+ clermont
auvergne
métropole

Travaux de voirie

A Saulzet-le-Chaud, la signalisation horizontale de la RD2089 va être refaite dans le village par Clermont Auvergne Métropole. Ces marquages contribuent à améliorer la sécurité dans la traversée du bourg.

Travaux d'assainissement à Opme

Impasse des Mancenilles

Après l'achèvement des travaux de réseaux au printemps, les travaux de voirie ont eu lieu en juillet. Les trottoirs et le revêtement ont été entièrement refaits à la fin du mois de juillet. De nouveaux lampadaires ont également été posés : ils sont équipés de lampes à LED plus économes en électricité et leur faisceau de lumière est orienté vers le sol afin de réduire la pollution lumineuse aérienne.



+ clermont
auvergne
métropole

Chemin de Giroux et rue des Bruyères

Les travaux d'assainissement et d'adduction d'eau seront finis dans le courant du mois de septembre. Ils sont menés par Clermont Auvergne Métropole pour l'assainissement et le Syndicat Mixte de l'Eau de la région d'Issoire pour l'eau.

Au cours de ces travaux, les canalisations entre le captage de la source, la fontaine et le lavoir du bourg ont été remplacées. Une vanne a été ajoutée sur ce réseau pour permettre de contrôler l'alimentation des deux points d'eau.

Les travaux se poursuivront par la pose de grilles avaloirs, de bordures de trottoirs et la réfection de la voirie.



Réparation de la fontaine de Saulzet-le-Chaud

Située sur la place du village, la fontaine de Saulzet-le-Chaud a été réparée au début de l'été. Avec le temps, les canalisations alimentant la fontaine étaient devenues vétustes. Une société spécialisée a remplacé par une canalisation en PVC celle en plomb qui avait éclaté. Afin d'éviter les problèmes lors des épisodes de gel, l'installation d'un clapet permettra de purger complètement les conduites pendant l'hiver.

Quant à la croix, heurtée par un engin l'hiver dernier, elle a été consolidée et sera restaurée dès que les conclusions des assurances le permettront.



Locaux associatifs



Travaux et changements de locaux

Dans la perspective de la réhabilitation en logements et commerce (voir page 22), les associations logées au premier étage et à côté de la Poste, vont libérer au premier septembre tous les locaux de ce bâtiment. Elles rejoindront, durant quelques mois, d'autres sites en attendant de se retrouver pour certaines dans le centre associatif de l'Espace Bernard-Brajon.

Les agents des ateliers ont repeint plusieurs salles pour accueillir de façon pérenne :

- ✓ l'antenne romagnatoise de l'Association des Musiciens Amateurs de la Région Clermontoise (AMARC) dans le local batterie laissé libre par le FLEP
- ✓ la paroisse Saint VERNY du Val d'Artière au premier étage du carrefour d'échange (2 petits bureaux et l'ancienne salle de réunion).

De leurs côtés, jusqu'à leur installation dans de nouveaux locaux, les clubs house de rugby féminin et masculin, vont investir le cuvage laissé libre par le FLEP.

Quant à la section foot de l'ASR, elle prend possession de manière définitive de la salle modulaire pour son club house.

Salles de réunion

La suppression de salles de réunion va occasionner une gêne pour les associations durant quelques mois mais, dès l'ouverture du centre associatif de l'Espace Bernard-Brajon, elles disposeront de trois salles de réunion et d'un foyer avec cuisine.

Accessibilité PMR

Afin de faciliter l'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) au tennis couvert et au club house du Tennis club, l'allée qui rejoint ces deux salles a été bitumée.

Côté club de pétanque, des sanitaires répondant aux normes PMR sont en cours d'installation.



Deux sorties automnales



A la découverte des chauves-souris

Connaissez-vous la pipistrelle ou l'oreillard ? Derrière ces noms étranges se cachent de drôles de mammifères volants !

Venez à leur rencontre lors d'une promenade, proposée par la mairie de Romagnat le samedi 25 septembre de 18 h 30 à 20 h 30, et partagez leur univers grâce à un animateur de l'association Chauves-Souris Auvergne. Dès le crépuscule, nous sortirons le détecteur à ultrasons pour entendre le cri normalement inaudible de ces espèces fascinantes. Gratuit. Accessible dès l'âge de 7 ans.

Rendez-vous : mairie de Romagnat

Se munir de vêtements adaptés à la météo et d'une lampe torche. Sortie organisée par la ville de Romagnat. En cas de mauvais temps, une conférence à la salle Jacques-Prévert sera proposée en remplacement.

Renseignements : 06 75 24 39 30

Lecture de paysage à Gergovie

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la mairie de Romagnat organisent le dimanche 17 octobre de 15 h à 17 h, une sortie pour « lire le paysage à Gergovie ».

Volcanisme du plateau et lecture du paysage seront au rendez-vous de cette promenade pour mieux comprendre le volcanisme de la Limagne avec, entre autres, les puys de Chomontel et Montrognon, l'édification de la Chaîne des Puys, etc.

Gratuit sur inscription. Renseignements : 06 75 24 39 30

Prévoir des vêtements et chaussures de marche adaptés.

Le lieu de rendez-vous sera communiqué à l'inscription.

Ecopâturage

Comme chaque année, des ânes et des moutons sont venus brouter l'herbe aux abords des terrains de sport. Leur enclos temporaire est aménagé au pied de la mairie, sur la butte surplombant le terrain de sport dont l'accès est plus facile pour les animaux que pour les engins de tonte.

L'écopâturage s'inscrit dans une démarche citoyenne respectant au mieux la nature et les hommes tout en améliorant le cadre de vie et le bien-être.



Semez des fleurs dans votre rue

Depuis le printemps, la commune de Romagnat propose gratuitement aux Romagnatois la mise à disposition d'un sachet composé d'un assortiment de graines à semer. L'automne est la période propice pour semer ce mélange de fleurs sauvages et de fleurs horticoles sur l'espace public, au pied d'un mur, d'un bâtiment ou d'un arbre, dans les interstices d'un trottoir... Au printemps prochain, leur fleurissement apportera des couleurs à la ville et du pollen pour les insectes.

Parcs de Romagnat

La commune de Romagnat compte trois parcs ouverts au public : le parc de Tocqueville à Romagnat ainsi que deux autres parcs, plus modestes, à Opme et à Saulzet-le-Chaud.

Elle poursuit ses efforts en matière de végétalisation des parcs municipaux.

Parc de Tocqueville

Ce parc centenaire abrite des arbres plantés dès le XIX^e siècle et une biodiversité intéressante puisqu'il est labellisé par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Sa gestion doit concilier le patrimoine arboré et les contraintes de sécurité liées à son ouverture au public.

Une analyse des sols a été réalisée dans ce parc afin d'adapter au mieux les futures essences d'arbres et arbustes qui seront plantés cet automne.

En complément à cette étude, trois étudiantes ont dressé un diagnostic du patrimoine arboré et arbustif ainsi qu'un état sanitaire de chaque arbre. Cette intervention de plusieurs semaines qui a eu lieu dans le cadre de leur stage de fin d'étude de licence professionnelle, leur a permis de dresser une cartographie du parc sur laquelle chaque arbre est repéré, chaque essence recensée et de connaître l'état sanitaire actuel de chaque arbre. Elles ont ensuite proposé un plan de gestion pour les années à venir qui prend en compte l'état physiologique ou mécanique de l'arbre et propose un choix entre différentes essences adaptées à la biodiversité présente et aux impacts des changements climatiques.



Suite à ce travail, il est envisagé l'abatage de certains frênes devenus trop dangereux pour les promeneurs. Cette action n'est pas envisagée de gaité de cœur mais il est indispensable de veiller à la sécurité en prévenant les chutes d'arbres ou de branches lors d'épisodes venteux.

Des actes de vandalisme intolérables

Des plantations d'arbres sont faites régulièrement mais plusieurs jeunes arbres plantés à l'automne dernier ont

été coupés par des individus se « promenant » entre minuit et 5 heures du matin dans le parc. La municipalité condamne avec la plus grande fermeté ces actes injustifiés et gratuits. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Parc d'Opme et de Saulzet-le Chaud

A Opme, différentes propositions de plantations de haies nourricières (pour la biodiversité) et d'arbres ont été envisagées tandis qu'à Saulzet-le-Chaud, serait privilégiée la création de massifs arbustifs.



Le sapin d'Espagne du parc de Tocqueville, un conifère remarquable

Parmi l'ensemble des arbres composant le parc de Tocqueville, le sapin d'Espagne (Abies pinsapo) est probablement le plus remarquable. Situé face à la mairie, où il côtoie un cèdre de l'Atlas et un séquoia géant, sa circonférence à hauteur d'homme atteint 330 cm. Bien que présentant une grosseur beaucoup plus modeste que son congénère situé au Palais royal de La Granja dans la région de Castilla y Leon (circonférence de 580 cm), le spécimen de Romagnat présente incontestablement un caractère remarquable au niveau local.

En réalité, ce sapin, que l'on nomme également sapin d'Andalousie, se développe à l'état naturel dans les massifs montagneux de la région de Cadix (Sierra de Grazalema) et de Málaga (Sierra de las Nieves et Sierra Bermeja). Présent spontanément entre 900 et 1 600 m d'altitude, il cohabite généralement avec des chênes méditerranéens jusqu'à 1 100 m puis forme des sapinières denses et pures à des altitudes plus élevées.

A l'état sauvage, c'est un conifère particulièrement menacé aux altitudes les plus basses, compte-tenu des impacts du changement climatique.

Bien qu'étant originaire de la vieille Europe, le sapin d'Espagne n'a été découvert que tardivement en 1838 par le botaniste suisse Edmond Boissier. Ce conifère devient spontanément populaire car, comme le souligne Séraphin Mottet, auteur d'un ouvrage de référence sur les conifères en 1902, « le sapin Pinsapo est non seulement un des plus distincts par son feuillage spécial, mais encore un des plus beaux et des plus robustes ». Ainsi, dès 1839, il est introduit en France dans l'arboretum de Louis de Vilmorin à Verrières-le-Buisson, et durant tout le XIX^e siècle, il fut régulièrement planté dans de nombreux parcs à travers toute la France ainsi qu'en plantations forestières en région méditerranéenne.

Aujourd'hui, partout en France et notamment en Auvergne, quelques parcs abritent de remarquables spécimens. Bien que son port soit parfois un peu disgracieux, ses aiguilles bleutées et disposées en écouillons lui confèrent un attrait esthétique incontestable. Face au changement climatique auquel le Puy-de-Dôme et la commune de Romagnat n'échappent malheureusement pas, ce conifère, très résistant à la sécheresse, doit faire l'objet d'une surveillance particulière.



Un composteur collectif installé dans le bourg

+ clermont
auvergne
métropole

Un composteur a été installé rue du Terrail par Clermont Auvergne Métropole. Il doit accueillir les déchets organiques (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œuf, tailles de jardins...) de 20 à 25 foyers habitant le bourg de Romagnat et ne disposant pas de jardin pour composter. Son utilisation permet de valoriser les biodéchets au lieu de les incinérer et de réduire de 30 % les déchets.

Ce composteur est constitué de trois casiers : un pour les apports, un pour la maturation et un pour le broyat. Au bout de neuf mois, le compost est mûr et peut être utilisé pour fertiliser le sol.

Si vous souhaitez utiliser ce composteur, contacter Clermont Auvergne Métropole au 04 63 669 669 ou compostons@clermontmetropole.eu. Un guide composteur accompagne le projet et forme les participants.



Une hirondelle fait son nid sur le mur de la salle Raynoird

Isaac Barreda, graffeur originaire du Pérou membre du collectif Recycl'Art Auvergne, a peint, pendant les vacances de printemps, une hirondelle de fenêtre sur le mur de la salle André-Raynoird, face à l'école Louise-Michel. Annonçant les beaux jours, ces oiseaux migrateurs sont

En deux jours, l'hirondelle au plumage bleuté s'est perchée sur un fond aux couleurs vives grâce aux bombes de peinture de l'artiste. Cette fresque a été réalisée dans le cadre du projet « Notre nature peinte sur les murs de nos villes », né d'un partenariat entre la LPO et Recycl'Art Auvergne, pour illustrer la faune et la flore locale avec la complicité de la commune de Romagnat qui a mis à disposition de C.Biodiv le mur et un échafaudage pour faciliter le travail du graffeur. Une vidéo, en ligne sur la chaîne Youtube de la LPO Auvergne, permet de découvrir le travail de l'artiste.

Depuis 2009, chaque année, ces passereaux et leurs nids sont recensés à Romagnat mais également par C.Biodiv, l'Atlas de la Biodiversité de la métropole clermontoise, au travers de l'une de ses quatre grandes enquêtes participatives, « Comptons nos hirondelles ». Véritable projet collaboratif aux multiples partenaires, l'objectif est de mieux connaître la biodiversité de la métropole afin de mieux la protéger. C.Biodiv est co-financé par des fonds européens FEDER Auvergne et Clermont Auvergne Métropole et porté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

menacés par le manque de nourriture en raison de la raréfaction des insectes due aux pesticides, de la destruction des nids ou des modifications architecturales ainsi que du manque d'eau et de boue qui rendent la construction des nids aléatoires.

Bassins d'orage

La mise en place des futurs bassins d'orage nécessite des études de sols. Dès cet automne, entre octobre et décembre, une vingtaine de sondages sera réalisée sur l'ensemble de l'aire, mais plus particulièrement à proximité du cimetière. Des équipes de défrichement interviendront en octobre ; à la suite, une entreprise de travaux publics viendra créer des rampes d'accès afin de permettre au géotechnicien de circuler avec ses engins. Ces sondages carottés permettront de connaître la nature des sols, le niveau de la nappe phréatique et le degré de perméabilité du terrain.

Au mois de juin, le maire, Laurent Brunmurol, et Jean Fontenille, deuxième adjoint, sont allés à la rencontre des jardiniers pour les informer sur le déroulement de ces analyses.

Rappelons que ces deux bassins ont pour but principal de lutter contre les crues décennales mais aussi d'accompagner la renaturation de la Gazelle.



+ clermont
auvergne
métropole

La navette du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Romagnat propose un service de navette pour les personnes âgées n'ayant pas de moyen de locomotion afin de leur permettre de faire leurs courses ou de se rendre à des rendez-vous médicaux dans la limite de la métropole clermontoise.

Ce service fonctionne tous les vendredis matin et après-midi. La participation financière s'élève à 2 € par course, aller-retour, et par bénéficiaire. Le service est assuré par des chauffeurs bénévoles qui conduisent le minibus du C.C.A.S.

Pour réserver la navette et/ou pour tous renseignements, contactez le C.C.A.S au 04 73 62 63 00.



La rentrée du Centre Social « La Treille »

Après une saison 2020-2021 fortement perturbée, le centre social s'apprête à faire sa rentrée en espérant vivre une année plus sereine et sans interruption d'activités.

Toutes les activités reprennent leur cours avec notamment trois nouveaux ateliers animés par des bénévoles : anglais débutant, portugais débutant et aquarelle.

Comme chaque année, les dates de rentrée par activité apparaissent dans le livret joint à ce bulletin.

Les inscriptions ou réinscriptions sont à faire le plus tôt possible et dans la limite des places disponibles au 04 73 62 63 00 ou à l'accueil du Centre social 3 Rue des Fours à Chaux.



Insertion pour l'emploi : permanences du PLIE

Dans le cadre du Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE) de Clermont Auvergne Métropole, des conseillers en insertion professionnelle tiennent des permanences dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux, les jeudis et les vendredis matin sur rendez-vous.

Le PLIE s'adresse aux habitants ayant besoin d'un accompagnement renforcé et individualisé pour trouver un emploi.

Les conditions d'accès

- ✓ Habiter l'une des 21 communes de la Métropole
- ✓ Être âgé de plus de 26 ans
- ✓ Être sans activité professionnelle depuis plus d'un an ou être bénéficiaire des minimas sociaux (RSA, ASS...)

Comment ça marche ?

- ✓ Etape 1 : remplir un dossier de candidature dans la permanence PLIE de Romagnat ou avec son conseiller Pôle emploi, un travailleur social du CCAS, du Conseil Départemental, de la CAF ou d'une association œuvrant dans le champ social
 - ✓ Etape 2 : envoi du dossier au PLIE de Clermont Auvergne Métropole par courrier (64-66 avenue de l'Union Soviétique 63 000 Clermont-Ferrand) ou par mail (plie@clermontmetropole.eu)
 - ✓ Etape 3 : réalisation d'un bilan socio-professionnel
 - ✓ Etape 4 : démarrage de l'accompagnement
- Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter :

PLIE de Clermont Auvergne Métropole
Tél. 04 73 98 34 00

+ clermont
auvergne
métropole

Mutuelle de Village

Des permanences permettant de s'informer sur la complémentaire santé romagnatoise se tiendront dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux, sur rendez-vous du 19 novembre au 10 décembre 2021 le vendredi matin de 9 h à 12 h en contactant le CCAS au 04 73 62 63 00.



HOSPITALISATION accordée par l'Assurance Maladie Obligatoire

	Village 1 Base RO + Mutuelle	Village 2 Base RO + Mutuelle	Village 3 Base RO + Mutuelle
Honoraires	150 %	200 %	300 %
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %
Chambre particulière par nuit :			
- Chirurgie, médecine, maternité illimitée	50 €	60 €	80 €
- Autres séjours (sauf psy) (1)	20 €	25 €	30 €
Chambre en ambulatoire : en hospitalisation avec une anesthésie et/ou chirurgie sans nuitée	20 €	30 €	40 €
Forfait journalier hospitalier (2)	Frais réel	Frais réel	Frais réel
Frais d'accompagnement par jour (3)	20 €	25 €	30 €
Forfait assuré pour actes supérieurs à 120 €	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de transport	100 %	100 %	100 %

(1) Chambre particulière autres séjours (hors psychiatrie) : limite de 60 jours par an en maison de convalescence et de repos, et en maison d'enfants à caractère sanitaire (milieu médical spécialisé). Limite 90 jours par an en centre agréé de rééducation fonctionnelle. Limitation à 90 jours par an toutes disciplines particulières confondues. Placements à l'année et temporaires exclus. (2) Forfait hospitalier illimité en chirurgie, médecine et maternité. Limite de 30 jours par an en psychiatrie. Limite de 60 jours par an en maison de convalescence et de repos, maisons d'enfants à caractère sanitaire (milieu médical spécialisé). Limite de 90 jours par an en centre agréé de rééducation fonctionnelle. Limitation à 90 jours par an toutes disciplines particulières confondues. Placement à l'année et temporaire exclus. (3) Frais d'accompagnement : montant par jour de médecine et chirurgie pour les personnes âgées de moins de 16 ans et de plus de 75 ans. Limite de 30 jours par an.

DENTAIRE accordé par l'Assurance Maladie Obligatoire

Soins	125 %	150 %	200 %
Orthodontie	200 %	250 %	325 %
Prothèses	200 %	250 %	350 %
- Plafond annuel des prothèses dentaires (TM inclus)	600 €	800 €	1 200 €
Implant (non pris en charge AMO limité à 1 par an)	0 €	200 €	400 €

Sont concernés : tous les actes entrant dans le cadre du dit « panier 100% Santé », du dit « panier maîtrise » et du dit « panier libre » selon le taux indiqué de la garantie choisie. Le plafond dentaire est exprimé sur une année civile, uniquement sur la base des actes de prothèses dentaires conformes aux conditions d'attributions AMO, inscrites dans la nomenclature CCAM et dans la limite du montant mentionné ci-dessus. Au-delà, la Mutuelle ne procédera à aucun remboursement. Les actes dentaires cotés AMO sont remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture.

OPTIQUE accordé par l'Assurance Maladie Obligatoire (forfait annuel renouvelable à date de consommation)

Lunettes (verres et monture) adulte et enfant	100 % + 150 €	100 % + 210 €	100 % + 300 €
- Bonus fidélité après 12 mois révolus sans consommation (4)	20 €	25 €	40 €
- Bonus fidélité après 24 mois révolus sans consommation (4)	40 €	50 €	80 €
Lentilles correctrices acceptées ou refusées AMO	100 % + 75 €	100 % + 110 €	100 % + 150 €
Opération de la myopie, implant multifocal (forfait / œil)	100 €	150 €	200 €

Sont concernés : tous les actes entrant dans le cadre du dit « panier A » et/ou du dit « panier B » remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture. (4) La prise en charge est limitée à un équipement par an à date de consommation. Le forfait se renouvelle le lendemain de l'année de consommation écoulée. Le premier bonus se génère le lendemain de la première année de non consommation écoulée. Le deuxième bonus se génère le lendemain de la deuxième année de non consommation + bonus 1 écoulés. Un équipement est composé de deux éléments à savoir deux verres et une monture. En cas de changement de garantie, la prise en charge ne tient pas compte des consommations et des bonus antérieurs.

AIDES AUDITIVES accordées par l'Assurance Maladie Obligatoire

Prothèses (forfait par oreille renouvelable à date de consommation)	100 % + 100 €	100 % + 200 €	100 % + 300 €
- Bonus fidélité après 12 mois d'adhésion à la garantie	25 €	50 €	100 €
Consommables (piles)	100 %	100 %	100 %

Sont concernés : tous les actes entrant dans le cadre de ladite « classe I » et/ou de ladite « classe II » remboursables sur la base AMO et selon le niveau de couverture. Le bonus s'applique par oreille à la date d'adhésion à l'option définie du dernier bulletin de souscription.

Village 1 Base RO + Mutuelle	Village 2 Base RO + Mutuelle	Village 3 Base RO + Mutuelle
---------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

SOINS COURANTS accordés par l'Assurance Maladie Obligatoire

Honoraires médicaux : Consultations et visites de généraliste et spécialiste dans le parcours de soins (5)	125 %	150 %	225 %
Médicaments (vignette à 15 %, 30 % et 65 %)	100 %	100 %	100 %
Analyses et examens de Laboratoire	100 %	100 %	100 %
Actes d'imagerie et d'échographie	100 %	125 %	150 %
Honoraires paramédicaux	100 %	125 %	150 %
Honoraires médicaux de surveillance et soins thermaux	100 %	100 %	100 %
Matériel Médical	125 %	150 %	200 %

(5) Les visites avec déplacements non médicalement justifiés sont prises en charge dans la limite de 100 % TC.

PREVENTION ET BIEN-ÊTRE

Actes hors nomenclature : diététicien, homéopathe, ostéopathe, acupuncteur, chiropracteur, pédicure, podologue, micro-kiné, mésothérapie, étio-pathie			
Médicaments prescrits sur ordonnance non remboursés caisse RO sur présentation de justificatif			
Confort : Forfait hébergement thermique, si cure pris caisse RO			
Actes de prévention pris en charge dans le cadre de la loi du 13 août 2004 (Ostéodensitométrie osseuse, vaccins ...) (6)	80 € / an	100 € / an	150 € / an

(6) Actes prévus à l'article R871-2 du code de la Sécurité Sociale, dans la limite de prise en charge de la garantie choisie. Liste disponible auprès de la mutuelle.

MA MUTUELLE ASSISTANCE (7)

FONDS SOCIAL (8)

PRIME NAISSANCE (9)

Oui

Oui

Gratuité 1 an

(7) Prestations définies au contrat par le prestataire. (8) Les présentes allocations et participations sont votées chaque année par l'Assemblée Générale donc non reconductibles et seront honorées dans la limite des crédits disponibles. (9) Aucune cotisation n'est demandée pour les enfants nouveau-nés ou adoptés pendant les douze premiers mois de leur adhésion, dès lors que l'inscription a été faite à la date d'effet de l'événement, et dans les 3 mois qui l'ont suivi.

Tarifs « Ma Mutuelle de Village » pour 2021

	Village 1		Village 2		Village 3	
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
De 0 à 25 ans	25 €	300 €	30 €	360 €	38 €	456 €
De 26 à 30 ans	32 €	384 €	40 €	480 €	45 €	540 €
De 31 à 40 ans	35 €	420 €	45 €	540 €	50 €	600 €
De 41 à 50 ans	40 €	480 €	50 €	600 €	60 €	720 €
De 51 à 60 ans	50 €	600 €	60 €	720 €	70 €	840 €
De 61 à 70 ans	60 €	720 €	70 €	840 €	85 €	1 020 €
De 71 à 80 ans	70 €	840 €	80 €	960 €	95 €	1 140 €
81 ans et plus	75 €	900 €	85 €	1 020 €	99 €	1 188 €

L'agenda des animations du C.C.A.S.

Le Repas des aînés

En raison de l'épidémie de Covid-19, le repas des aînés pour les Romagnatois de plus de 75 ans n'aura pas lieu au mois d'octobre. Il sera organisé ultérieurement en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires (fin 2021 ou en 2022).

Les bons d'achats

Les aînés de la commune de plus de 80 ans bénéficieront à nouveau des bons d'achats de Noël offerts par le C.C.A.S. d'une valeur de 25 € valables chez les commerçants et restaurateurs de la commune ayant souhaité participer à l'opération. Ils seront distribués du jeudi 2 au samedi 4 décembre 2021.

EHPAD : les résidents jardinent

De nombreuses animations sont proposées aux résidents de l'EHPAD.

A l'extérieur, sur la place François-Mitterrand, des jardinières sont installées au pied de la façade et fleuries par les services techniques. Ce qui n'empêche pas les résidents d'intervenir, avec l'aide d'une animatrice de l'établissement, pour entretenir ces espaces. Des plantes grimpantes, offertes par une pépiniériste, ont été plantées par deux résidentes dans les tonnelles. Après les avoir arrosées, elles ont également coupé les fleurs fanées des géraniums.



Dans la cour intérieure, deux carrés de jardin ont été aménagés et surélevés pour permettre un accès facile aux personnes âgées. Les résidents, aidés par le personnel, y plantent différentes variétés de fleurs, légumes et plantes aromatiques. Les légumes récoltés, courgettes ou tomates par exemple, sont cuisinés lors des animations « cuisine ». Quant à la menthe ou la verveine, elles sont utilisées pour réaliser des tisanes ou des boissons rafraîchissantes « maison ».



Ouverture du pôle santé en octobre

Après un an de travaux, le Pôle Santé devrait ouvrir ses portes au début du mois d'octobre.

Il accueillera 18 praticiens exerçant des professions médicales ou paramédicales :

- ✓ deux médecins généralistes
- ✓ deux cabinets d'infirmiers
- ✓ un cabinet de masseurs-kinésithérapeutes
- ✓ un cabinet de dentistes
- ✓ une sage-femme
- ✓ une orthophoniste
- ✓ un ostéopathe
- ✓ deux étioopathes
- ✓ un réflexologue
- ✓ un sophrologue

La plupart d'entre eux exercent déjà à Romagnat et déménagent dans des locaux plus fonctionnels et accessibles que ceux qu'ils occupent actuellement. Les autres ont choisi de s'installer à Romagnat.

Chaque cabinet bénéficiera d'une entrée indépendante en rez-de-chaussée et sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Le stationnement sera facilité grâce aux parkings mutualisés avec l'espace Bernard-Brajon. Le pôle santé est également desservi par l'arrêt de bus « La Gazelle ».



L'accueil occasionnel en crèche

Gribouille et Carapate, la structure multi-accueil de Romagnat, propose aux parents de la commune un accueil occasionnel de leur enfant.

Des créneaux horaires sont proposés en fonction des disponibilités (congés, maladie... des enfants accueillis régulièrement) les matins de 8 h 30 à 10 h 45.

L'objectif de ces accueils est de proposer des temps de socialisation aux enfants, notamment en perspective de l'entrée à l'école, ou de garde occasionnelle pour les parents qui ont des besoins ponctuels.

Pour inscrire votre enfant et organiser la période d'adaptation, contacter Marylène Valleix (directrice) ou Laura Cherri (adjointe) au 04 73 62 60 14.



Changement de cap pour le RAM !

Le RAM (Relais Assistants Maternels) devient le RPE (Relais Petite Enfance).

Afin de trouver une harmonie nationale, la loi d'Accélération et Simplification de l'Action Publique (ASAP) a prévu une dénomination commune : le Relais Petite Enfance.

Nos missions sont identiques. Le RPE est le service de référence de l'accueil du jeune enfant tant pour les parents que pour les professionnels (assistants maternels et garde d'enfants à domicile).

C'est un service cantonal et gratuit. Il est financé par



les communes du canton (Aubière, Romagnat et Pérignat-lès-Sarliève) et par la Caisse d'Allocations Familiales.

Depuis septembre 2020 et sans relâche, le RPE a repris ses ateliers pour les assistants maternels et les enfants. Scindés en trois groupes pour respecter les mesures sanitaires, les assistants maternels volontaires et les enfants accueillis ont pu se rendre une fois par semaine dans nos locaux au centre social de Romagnat.

Au programme : jeux libres, motricité, activités manuelles, découverte sensorielle, comptines et lectures.

Des intervenantes extérieures sont venues ponctuer les séances : lecture sur tapis avec Laurence Fusco, yoga avec Christelle Gallois, lecture signée avec Héroïse Canonville et éveil musical avec Marine Magrini. Le spectacle « Marinette té ki toà ? » de Loïc Bernadac et Christine Righi a été offert aux assistants maternels et enfants à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ces différentes approches autour de l'enfant sont vivement appréciées de tous.

Nous n'avons pas oublié les parents avec la reprogrammation des « Ateliers des Parents » qui ont commencé début juin. Pour rappel, il est proposé aux parents un cycle de sept séances basées sur la communication avec l'enfant (0-6 ans). Ces moments d'échanges entre parents permettent de se situer en tant que parent et ainsi se déculpabiliser.

D'autres actions à destination des familles sont également en cours de programmation pour l'automne 2021, notamment une conférence sur les relations dans la fratrie et la fête des familles. Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Léa Bayle, animatrice du RPE « Les 3 P'tits Pas » lea.bayle@ville-aubiere.fr 06 18 31 83 98 - **Permanences : lundi de 12 h à 17 h, mardi de 12 h à 14 h et vendredi de 11 h 30 à 13 h 30**

La Causerie, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) à Romagnat

Depuis le mois de mai, l'association La Causerie accueille les enfants de moins de 7 ans accompagnés par leurs parents et/ou leurs grands-parents. L'accueil est anonyme, gratuit et sans inscription.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un espace de jeux libres et de sociabilisation pour les enfants. Il permet aussi aux parents de se rencontrer et de partager leurs expériences et/ou leurs questionnements dans une ambiance conviviale et bienveillante. Une quinzaine de familles fréquente déjà le LAEP depuis son ouverture à Romagnat.

La Causerie vous accueille tous les vendredis matins de 9 h à 11 h 30 dans les locaux du Centre de loisirs.



Les écoles en chiffres Sur la période de septembre 2020 à mars 2021

CHAQUE JOUR

En moyenne

390 REPAS

servis dans les restaurants scolaires

534 ENFANTS

ont fréquenté au moins une fois le péricolaire dans l'année

CHAQUE SEMAINE

En moyenne

100 ENFANTS

rejoignent une association grâce au Pedibus

78 ENFANTS

sont accueillis le mercredi

PENDANT LES VACANCES

52 ENFANTS

ont été accueillis pendant les vacances d'hiver en février 2021.

14 ENFANTS*

ont été accueillis pendant les vacances de printemps en avril 2021

*L'accueil était réservé aux enfants dont les parents exerçaient une profession essentielle à la gestion de la crise sanitaire

Les effectifs prévus à la rentrée 2021 à la date du 14 juillet 2021

ECOLE JACQUES-PRÉVERT

MATERNELLE :

76 élèves dont 37 petite section

ÉLÉMENTAIRE :

181 élèves

ECOLE LOUISE-MICHEL

MATERNELLE :

77 élèves dont 19 petite section

ÉLÉMENTAIRE :

126 élèves

ECOLE BORIS-VIAN

MATERNELLE :

16 élèves dont 8 petite section

ÉLÉMENTAIRE :

29 élèves

Modification des tarifs péri et extrascolaires

La grille tarifaire des services périscolaires et extrascolaires est modifiée à partir du 1^{er} septembre 2021.

Les deux premières tranches tarifaires ont fusionné : le tarif le plus bas s'applique désormais à toutes les familles ayant un quotient familial de moins de 500 €. Une nouvelle tranche est également créée pour les familles dont le quotient familial dépasse 2 000 €.

Compte tenu de l'inflation constatée depuis 2018, les tarifs sont revalorisés de 3,5 %.

Au revoir Monsieur le Professeur !

La fin d'année scolaire 2021, a marqué la fin de la belle carrière d'enseignant et de directeur d'école de Thierry Sinsard, Aubiénois de naissance. Sa carrière de 38 années d'enseignement s'est achevée à l'école Louise-Michel où il a passé 13 années. Devenu instituteur en mars 1982, puis professeur des écoles et directeur, il a commencé quelques mois dans l'éducation spécialisée puis a enseigné dans différentes écoles en ville ou en milieu rural. Depuis 2008, il a côtoyé beaucoup de personnes à Romagnat et a toujours œuvré pour la bonne marche de l'école avec les enseignants, les animateurs, les personnels municipaux et les élus.

Ces deux dernières années scolaires, crise sanitaire oblige, n'ont pourtant pas été faciles, mais Thierry Sinsard a, durant les confinements, organisé l'accueil des enfants prioritaires. Il a su réunir autour de lui, une équipe courageuse et volontaire pour affronter une situation inédite et troublante. Sa bonne humeur, son professionnalisme, sa bienveillance et son écoute ont fait de lui un



enseignant apprécié de tous, élèves, parents d'élèves, agents municipaux et élus.

Le 6 juillet, il a tenu à rassembler autour de lui dans la cour de son école, toutes les personnes qui ont marqué sa carrière et a pu enfin chanter « l'école est finie ».

Nous lui souhaitons de belles et longues années de retraite.

On peint pour notre planète : street art à l'école Jacques-Prévert

La fin d'année scolaire a été marquée par un projet d'envergure pour les élèves du groupe scolaire Jacques-Prévert. Accompagnés par Rémy Saladin, coordinateur de l'association Recycl'art Auvergne, les élèves de la classe de CE1 de Madame Rouaire ont été initiés au street art et ont réalisé une fresque murale sous le préau de l'école.

Les enfants de l'accueil de loisirs périscolaire ont également participé au projet en réalisant des pochoirs qu'ils ont fabriqués et tagués sur la fresque et sur un muret de la cour pendant la pause méridienne.

L'objectif de ce beau partenariat entre l'école et le périscolaire autour du thème faune-flore est d'entretenir chez les jeunes la confiance en soi via la création de grande taille qui développe



l'écoute, l'échange et l'aboutissement d'un travail d'équipe.

Merci à l'association des parents d'élèves Récré-Actions qui a soutenu le projet financièrement.



Comme au restaurant

Pour répondre à un souhait des enfants de « manger comme au restaurant », l'équipe du périscolaire de l'école Jacques-Prévert a mis les petits plats dans les grands et a décoré entièrement le restaurant scolaire : nappes et serviettes de couleurs, range-couverts et centres de table faits main, menu modifié...

De quoi faire une belle surprise aux plus petits comme aux plus grands pour marquer cette fin d'année scolaire pas comme les autres.

Family game

Le vendredi 15 octobre 2021 aura lieu la troisième édition de la soirée « Family Game ». Placée sous le signe de l'enquête, cette soirée sera l'occasion parfaite pour partager un moment ludique en famille. Divers jeux et animations seront proposés par le service Education Jeunesse à la salle André-Raynoird.

Cette année, un second événement autour des écrans au sein de la famille sera mis en place par les « Promeneurs du net » de la commune le samedi 16 octobre après-midi. Il s'agira d'un temps d'échange et d'animations proposé aux parents et aux enfants de plus de 3 ans en partenariat avec l'association « La Causerie ».

Semaine street-art

Du 12 au 16 juillet, les adolescents de l'accueil de loisirs ont participé à un stage d'initiation au street-art mené par un intervenant de l'association Recycl'art.

Tout au long de la semaine, ils ont découvert le graffiti, la création de stickers, la customisation d'objets et la peinture de fresques.

Ils ont été rejoints les 15 et 16 juillet par les jeunes de l'AgorAdo d'Aubière. Les ados des deux communes ont réalisé une fresque commune sur un mur du gymnase de la ville et participé à différents ateliers de dessins.

Une veillée pizzas/jeux les a réunis le jeudi soir !



Chasse au trésor

Durant les vacances scolaires d'été, une chasse au trésor s'est déroulée à Romagnat, sur l'initiative d'une maman d'élèves, passionnée par ce genre d'activités ludiques, avec le concours de la médiathèque, de commerçants partenaires et de la commune de Romagnat. Le centre de loisirs a également participé à la recherche des objets volés par la Pie. A l'issue du jeu, un pin's et un goûter étaient offerts aux « petits chasseurs » par la commune.

Devant l'engouement suscité par cette première chasse au trésor, il est envisagé de la reconduire pour d'autres vacances scolaires en 2022.

Un grand merci aux agents de l'accueil de la mairie qui distribuaient le dépliant et les récompenses.



Rencontre avec le CMI de Romagnat

Le jeudi 8 juillet, les enfants de l'accueil de loisirs et les enfants de l'Institut Médico Educatif du Centre Médical Infantile se sont réunis pour une randonnée. Ils se sont rendus au sommet du Montrognon, puis ont continué leur chemin jusqu'au plateau de Chomontel pour partager un pique-nique.

Une deuxième rencontre a eu lieu le mardi 20 juillet à l'occasion d'une course d'orientation qui s'est également terminée par un pique-nique.

Séjour cheval

Du 19 au 23 juillet, sept enfants de la commune de Romagnat ont participé à un séjour cheval nature et loisirs au centre équestre de Mosnet à Thiers, organisé par l'accueil de loisirs « Jeux Toit et Moi » de Pérignat-lès-Sarliève en partenariat avec la CAF. Les quinze enfants du groupe ont eu la possibilité de faire de multiples activités : monter à cru, faire des jeux équestres, conduire une calèche, déguiser les chevaux... Ils ont profité de deux heures effectives de cheval par jour, mais également d'activités découvertes du milieu naturel, de grands jeux et de veillées.

Rendez-vous pour les vacances d'automne

L'accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'automne du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre 2021 de 8 h à 18 h. Les enfants sont accueillis dès 3 ans et jusqu'à 17 ans. Ils sont répartis par groupe d'âge. De nombreuses activités, adaptées à chaque âge, seront proposées par les animateurs autour de l'automne, de la nature et de la découverte de Romagnat et de ses alentours.

Inscriptions

Ouverture des inscriptions du lundi 11 octobre au vendredi 22 octobre (jusqu'à 12 h).

Pour inscrire les enfants (dans la limite des places disponibles), demander l'ouverture des lignes par mail à portail.famille@ville-romagnat.fr

Job'ados

En 2021 et pour la troisième année, l'opération Job'ados a été reconduite durant cinq semaines en juillet et août. Après l'annulation du dispositif en 2020, c'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que les premiers jeunes sont arrivés le lundi 28 juin, toujours très ponctuels et volontaires.

Grâce à cette opération, six jeunes sont embauchés à mi-temps chaque semaine. Quatre étaient affectés à des missions encadrées par des agents du service technique : entretien des bâtiments, d'espaces verts, peinture... La nouveauté, cette année, portait sur l'aide qu'ils ont apportée aux services administratifs en Mairie et au CCAS : deux jeunes ont archivé, classé et rangé.

Cette année encore, l'opération est un succès. Plus de 40 candidatures ont été déposées en mairie entre le 15 février et le 26 mars 2021, pour seulement 30 places. Pour beaucoup de ces jeunes de 15 et 16 ans, ce Job'ados est le premier emploi salarié et donc la première fiche de paie. Un bilan sera fait en septembre pour recueillir leurs avis et faire évoluer l'opération si nécessaire.



Saison culturelle : les prochains rendez-vous

Le 4 septembre, la troisième édition du Pique-nique Blues se tiendra dans le parc de Tocqueville, suivie par le 6^e festival L'Oreille du Monde qui a été reporté à l'automne. Spectacles et expositions s'enchaîneront ensuite cet automne.

PIQUE-NIQUE BLUES / Tout public / gratuit

✓ **SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021 à partir de 16 h**
(Parc de Tocqueville)



Cory Seznec

Pour ce franco-américain, tout débute à l'adolescence aux Etats-Unis. Depuis, il poursuit son exploration au gré des rencontres avec de grands guitaristes du country blues, du ragtime, de la folk, ou des banjoïstes du style "old-time".

Honey men

Le blues jubilatoire et festif des Honey men s'inspire du Swamp Blues de Louisiane, du Boogie Blues de Memphis d'où s'écoule l'influence du Early Chicago Blues.

The Yellbows

Mélange habile entre les racines de la musique traditionnelle américaine et une subtile touche rock'n'roll, le concert sera joyeux, funky et rock'n'roll à la fois...

Awek

Un harmonica précis et virtuose, une irrésistible rythmique, une guitare inventive et une voix lumineuse, au service du swing et de chansons originales dignes des grands classiques du Blues.



LA GÂPETTE Chanson

✓ **SAMEDI 23 OCTOBRE à 20 h 30**
(Salle André-Raynoird)

Fervents défenseurs du bistrot qu'ils considèrent comme un microcosme de la société, les artistes installent à chaque concert un comptoir sur lequel ils vous servent complicité, humanité et générosité grâce à leur musette n'roll.



« BIENVENUE DANS L'ESPÈCE HUMAINE »

Compagnie de l'Abreuvoir

Théâtre / à partir de 14 ans

✓ **SAMEDI 13 NOVEMBRE à 20 h 30**
(Salle André-Raynoird)

L'humain, animal social et intelligent, serait-il un cas désespéré ? La seule espèce apte à tuer ses congénères serait-elle toujours en proie à ses instincts de prédation ? L'agressivité a-t-elle à voir avec le désir d'accumulation ? La compagnie de l'Abreuvoir nous propose une démonstration documentée et jubilatoire de l'histoire de l'humanité, retraçant avec humour les grandes étapes de l'évolution.



LES CRAVATES EN BOIS / Chansons françaises humoristiques recalées

✓ **DIMANCHE 14 NOVEMBRE à 17 h** (Salle André-Raynoird)

Les Cravates en bois, groupe vocal amateur de la région de Clermont-Ferrand, propose un répertoire puisé dans la chanson française humoristique : les Frères Jacques, Georges Brassens, François Morel, The Wiggles et bien d'autres... Mine réjouie et bonne humeur assurées !

6^e FESTIVAL L'OREILLE DU MONDE

TRIO ZÉPHYR « Lucia » / Trio à cordes et voix / Tout public

✓ **VENDREDI 24 SEPTEMBRE à 20 h 30**
(Salle André-Raynoird)

Héritières des chants archaïques, folkloriques ou sacrés, les musiciennes du Trio Zéphyr puisent au cœur de leurs racines humaines laissant la voix guider ce nouvel album et les cordes en tisser le décor.



Concert de LAVACH' (Trans folk arménienne et cosmopolite) et LA FILLE DU LARGE (1^{ère} partie) / Tout public

✓ **VENDREDI 1^{er} OCTOBRE à 20 h 30**
(Salle André-Raynoird)

Insatiable explorateur des cultures du monde, Lavach' déploie sur scène son groove cosmopolite et

ses chansons bigarrées pour un voyage poétique et dansant, dont l'Arménie est le port d'attache. La Fille du Large raconte l'amour, le voyage, une rencontre, un départ avec un répertoire inspiré de chants traditionnels ou reprises plus contemporaines aux couleurs et sonorités multiples.

FESTIVAL L'OREILLE DU MONDE : LES AUTRES CONCERTS

✓ **Samedi 25 septembre à 20 h 30**
Le Caméléon à Pont-du-Château
Douar Trio (jazz oriental)



✓ **Samedi 2 octobre à 20 h 30**
Salle Cornillon à Gerzat
Cuarteto Tafi (musique latine)

✓ **Dimanche 3 octobre à 17 h**
L'Affiche à Pérignat-lès-Sarliève
Noëmi Waysfeld & Blik (nouvelles musiques d'Europe de l'Est)

JOHAN PADAN À LA DÉCOUVERTE DES AMÉRIQUES Théâtre / Tout public

✓ **Vendredi 10 décembre à 20 h 30** (Salle André-Raynoird)

Pour échapper au bûcher, Johan Padan quitte l'Europe pour les Amériques. Il tente de survivre sur le territoire des « Indios ». S'opère alors en lui une transformation qui le rend « autre », ni tout à fait indien, ni tout à fait européen.



« LA GRANDE FORÊT DE L'HIVER » Marine Magrini Contes et chansons Jeune public / à partir de 3 ans

✓ **DIMANCHE 12 DÉCEMBRE à 16 h** (Salle André-Raynoird)

Après le succès du spectacle Ratiti Ratata, Marine et Vincent Magrini proposent une création hivernale où contes pétillants et chansons aériennes s'imbriquent comme des poupées russes...

EXPOSITIONS À LA GALERIE DU PARC

- ✓ Association Romagnatoise des Artistes Locaux « Salon d'Automne »
du 20 septembre au 3 octobre 2021
- ✓ FLEP « Exposition Vannerie et Céramique »
du 8 au 15 octobre 2021
- ✓ FLEP « Exposition Peinture sur soie »
du 22 novembre au 4 décembre 2021
- ✓ Expo Collective « Nos humanités » Gravure, peinture, dessin, sculpture...
Flo.M, Christophe Desrayaud, Nina Seita, Mathilde André
du 6 au 19 décembre 2021

Dimanche 25 avril
Journée Nationale du Souvenir
des Victimes et des Héros
de la Déportation



Samedi 8 mai
Commémoration de la Victoire
du 8 mai 1945



Jeudi 20 mai
Sortie à la découverte des orchidées



Du 1^{er} au 12 juin
Exposition Esprits Sauvages
à la Galerie du Parc

Mardi 15 juin
Récompense des enfants qui ont proposé
des noms et logos
pour le nouvel accueil de loisirs



Mercredi 16 et jeudi 17 juin
Réunion publique des riverains de la ZAC
multi-sites du Prat et de la Condamine

Vendredi 18 juin
Balade au crépuscule sur le puy Giroux



Samedi 19 et 26 juin
Visite du FLEP

Lundi 21 juin
Fête de la musique
dans le parc de Tocqueville



Mardi 22 juin, jeudi 25 juin, vendredi 2 juillet
Remise des dictionnaires d'anglais au CM2
et des livres sur la République au CM1



Mercredi 14 juillet
Fête nationale



Mercredis 21 et 28 juillet
Mercredis au Parc



Vendredi 23 juillet
Présentation au drapeau
de la Formation Militaire Initiale
de Réserve

Déchetterie de Romagnat

Après plusieurs mois de travaux de rénovation, la déchetterie à Romagnat est de nouveau ouverte depuis le samedi 3 juillet.

Les travaux de rénovation ont permis :

- ✓ l'amélioration de l'accès grâce à des voies de circulation élargies qui permettent une activité plus sécurisée entre les véhicules
 - ✓ la création d'une zone de stockage qui optimise les rotations et l'évacuation des bennes, augmentant la capacité d'accueil des déchets
 - ✓ la création d'un mur anti-bruit pour limiter les nuisances sonores auprès des riverains
- Des équipements complémentaires seront installés en fin d'année.

Horaires d'ouverture

lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

et de 13 h 30 à 19 h

samedi et dimanche de 9 h à 19 h



Eau et assainissement

Depuis 2017, Clermont Auvergne Métropole dispose de l'ensemble des compétences liées au cycle de l'eau et exerce cette gestion pour ses 21 communes membres. Elle est engagée dans la transition écologique et poursuit trois objectifs majeurs : la qualité, la préservation de la biodiversité et la lutte contre les pollutions. Elle investit massivement pour garantir la qualité de ses services : entretien et renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, création de bassins de stockage-restitution, renaturation des rivières, etc.

Cette gestion s'accompagne d'une réglementation stricte. Trois nouveaux règlements de service (eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif), applicables au 1^{er} septembre 2021, ont ainsi été établis pour régir les relations avec les abonnés.

Ils ont été adressés aux abonnés et sont également accessibles sur www.clermontmetropole.eu/preserver-recycler/eau-et-assainissement.

Enquête de satisfaction

Entre le 13 et le 25 septembre, se déroulera une enquête de satisfaction, menée par téléphone par l'institut de sondage IFOP, auprès des habitants de la Métropole sur les services publics de l'eau et de l'assainissement.

L'objectif est d'évaluer la satisfaction des habitants sur la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement, la qualité des services proposés, mais aussi évaluer les habitudes de consommation d'eau et recenser les attentes des habitants pour faire évoluer ces services.

Ensemble, préservons l'eau, ayons le bon geste

Clermont Auvergne Métropole recommande quelques gestes simples pour économiser l'eau

- ✓ récupérer l'eau pour arroser son jardin
- ✓ réutiliser l'eau de nettoyage des légumes pour arroser les plantes
- ✓ arroser ses plantations tôt le matin et choisir des plantes moins gourmandes en eau
- ✓ fermer les robinets en se lavant les mains, les dents ou en faisant la vaisselle
- ✓ prendre une douche rapide plutôt qu'un bain
- ✓ équiper sa douche d'une douchette à économie d'eau et sa chasse d'eau d'un mécanisme à double débit
- ✓ traquer les fuites : relever son compteur d'eau le soir, ne pas consommer d'eau pendant la nuit et faire un nouveau relevé au matin ; si les chiffres ont changé, il y a probablement une fuite



Association citoyenne Opme protection de son environnement (ACOPE)

Une nouvelle association a été créée pour préserver et protéger le village d'Opme, le puy Giroux, site exceptionnel, et leur environnement afin d'éviter des incivilités.

Les volontaires peuvent nous rejoindre avec plaisir au sein de l'association et apporter leurs idées.

Président : Gilbert Gauthier

Trésorier : Pascal Boucheron

Secrétaire : Hélène Gauthier-Raspail

Facebook : www.facebook.com/Association-Citoyenne-Opme-Preservation-de-son-Environnement

Contact : acope63540@gmail.com.



A l'aube de la nouvelle saison 2021/2022, beaucoup de changements sont intervenus au FLEP.

La modification primordiale à noter est la nouvelle adresse : 12 rue de Laubize, 63540 Romagnat. Cette nouvelle adresse abrite désormais nos locaux.

Toujours mis à notre disposition par la mairie, ces locaux augmentent considérablement nos possibilités d'activités en les regroupant quasiment toutes en un même lieu. Conscients des difficultés traversées ces derniers mois, nous gardons le cap, restons positifs et envisageons la nouvelle saison avec optimisme.



C'est dans cette vision des choses que de nouvelles activités verront le jour, comme du baby-yoseikan, de la danse Afro Jazz adultes, de la danse classique enfants. D'autres activités disparues pour différentes raisons reviennent en force avec des profs motivés : judo adulte, bachata, chœur d'enfants.



Dans cet élan de dynamisme, nous allons ouvrir des créneaux d'activité à l'heure du déjeuner, entre midi et 14 h : power-pilates, country, cross-training, yoga, tai chi chuan. L'enthousiasme des participants aux quelques stages proposés les années passées, avant les contraintes sanitaires, nous a confortés dans cette pratique.

Des ateliers et des stages de découvertes seront mis en place dès la rentrée, dans des domaines divers et variés : break dance, graffiti, beat box, DJ MAO, gospel, taekwondo, yoga enfant, atelier parents-enfants autour du jeu et de la motricité, atelier confiance en soi pour les adultes.

Nous programmons également des activités pouvant bénéficier du Pédibus pour les enfants des écoles de Romagnat et Saulzet-le-Chaud (service proposé par la mairie) : danse moderne 8/10 ans : lundi ; danse moderne 6/8ans : mardi ; yoga 4/11ans : mardi ; culture urbaine 7/11ans : jeudi ; chœur d'enfants 7/11ans : mardi ; théâtre 7/8ans : mardi ; judo 9/12 ans : lundi et jeudi ; cirque : lundi ou jeudi.

Toutes ces propositions sont d'ores et déjà bien calées, réparties dans les différentes salles et prêtes à démarrer dès la deuxième quinzaine de septembre, si les contraintes sanitaires ne nous arrêtent pas !

Restant confiants, nous vous donnons rendez-vous dès le 30 août 2021 pour les inscriptions.



Eveil Romagnatois

Inscription à l'école de musique

Les inscriptions à l'école de musique de l'Eveil Romagnatois auront lieu les 2 et 3 septembre à la salle de musique de 16 h 30 à 20 h.

Enseignements dispensés : éveil musical.

Instruments enseignés : batterie, clarinette, euphonium, flûte traversière, percussions, tambour, trombone, trompette, saxophone.

Dans le cadre des activités extra-scolaires, l'Eveil Romagnatois proposera également la possibilité pour les plus

jeunes de participer à des séances d'initiation musicale qui se dérouleront sur plusieurs périodes de sept semaines pour l'année scolaire à venir.

Les tarifs annuels pour les habitants de Romagnat :

✓ formation musicale ou initiation musicale : 100 €

✓ formation instrumentale adulte : 130 €

✓ forfait formation musicale + instrumentale : 190 €

Des remises sont appliquées pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits ainsi que pour les élèves participant aux orchestres de l'association.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter notre site internet eveil-romagnatois.fr rubrique école de musique.

Présentation de l'école de musique

✓ 88 élèves de 5 ans à plus de 60 ans

✓ 6 professeurs

✓ 1615 h de cours dispensés sur l'année

✓ 34 semaines de cours (pas de cours durant les vacances scolaires)



Durant les 11 semaines de confinement strict de cette année scolaire 2020/2021, tous les cours ont pu être dispensés à distance, selon les moyens technologiques dont les professeurs et les élèves disposaient : cours en Visio via WhatsApp, Zoom ou autre, mais aussi par enregistrements et mails.

Cursus proposés

Pour les plus petits (moyenne et grande section de maternelle), un cours d'éveil musical permet à ce jeune

public de découvrir le monde de la musique au travers de comptines, danses, jeux rythmiques et contes musicaux sur 30 minutes de cours collectifs.

A partir de 7 ans, les élèves débutent l'apprentissage de la formation musicale (solfège) en cours collectifs de 45 minutes et commencent la pratique d'un des instruments proposés au sein de l'école.

Cette formation complète se compose de deux cycles de 4 années. Les élèves vont ainsi pouvoir parfaire leurs pratiques et approfondir leurs connaissances musicales et instrumentales. Cela leur permettra, lorsqu'ils sont prêts et le souhaitent, d'intégrer une ou plusieurs des formations orchestrales que propose l'Eveil Romagnatois (banda, orchestre de batterie-fanfare ou orchestre d'harmonie).

Ils deviennent ainsi des membres à part entière de nos orchestres ou pourront intégrer d'autres formations dans leur vie musicale future.

Les formations dispensées sont qualifiantes et reconnues au niveau national, avec la possibilité in fine de préparer au concours d'entrée au CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional) et de passer le Brevet d'Études Musicales au niveau Départemental.

A retenir d'ores et déjà dans vos agendas :

✓ Sainte Cécile : 26 et 27 novembre 2021

✓ Ivo le guerrier celtique (conte musical sur la bataille de Gergovie) : les 5 et 6 mai 2022.



Foyer rural d'Opme

Fête de l'été du samedi 3 juillet à Opme

Le village d'Opme a fêté l'été le samedi 3 juillet en soirée avec le groupe « KRAX » qui a donné le ton d'un moment convivial et très apprécié des nombreux participants, dans la cour de l'école.



Activités proposées

La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation annuelle de base

Adulte : 10 euros

Enfant : 5 euros

Les activités devraient reprendre cette année à partir du 15 septembre 2021 (en fonction des conditions sanitaires en vigueur à cette date).

✓ **Gymnastique** (stretching, step, etc.)

Adulte H/F

Rens : Maryline Vidal - Tél : 06 73 79 29 34

Les mercredis de 18 h 15 à 19 h 15

A la Maison pour Tous avec Sylviane

Cotisation annuelle 75 €

Inscriptions mercredi 15 septembre

✓ **Yoga**

Adultes H/F

Rens : Catherine Mertz - Tél : 04 73 92 39 34

Les lundis (2 séances) de 17 h 30 à 19 h et de 19 h à 20 h 30

A la Maison pour Tous avec Brigitte

Cotisation annuelle 110 € (date à définir)

✓ **Gymnastique douce**

Rens : Danièle Almédina - Tél : 04 73 79 47 00

Les vendredis de 10 h à 11 h

Dans le préau de l'ancienne école

avec Sylviane

Cotisation annuelle 75 €

Inscription vendredi 17 septembre

✓ **Après-midi Jeux**

Adultes : H/F

Rens : Yvette Mazal - Tél : 04 63 08 28 11

Les jeudis de 14 h à 20 h

A la cantine de l'ancienne école

Cotisation au Foyer

mail : fropme63@gmail.com

Facebook : Foyer Rural Opme.

**FASILA Danser**

Avec l'association FASILA DANSER, vous pouvez apprendre à danser, en couple, le rock, et toutes les danses de salon (tango, paso, cha cha, bachata, valse, etc), et quelques danses de ligne (bachata, madison, jerusalem).



La reprise aura lieu le vendredi 17 septembre 2021, à partir de 18 h 30, salle des Banquets, rue Thomas à Romagnat.

Deux cours d'essai seront possibles les vendredis 17 et 24 septembre 2021.

Les inscriptions se feront sur place.

Des cours de même niveau seront éventuellement organisés le mercredi au Crest.

Des cours pour les « anciens » de l'association sont dispensés le vendredi.

Le samedi 4 septembre (matin), nous serons présents au forum des associations de Romagnat, ainsi qu'à celui du Crest (salle des loisirs).

Renseignements au 06 73 45 06 32.

**La Pastourelle d'Auvergne**

La Pastourelle d'Auvergne reprend ses activités, les vendredis à 20 h 45, à la salle des banquets. Les personnes intéressées peuvent venir assister librement à une répétition.

Pour tout renseignement, contacter le 04 73 77 06 02.

**Cinéma Hispanique**

C'est pour notre sixième saison avec la commune de Romagnat et la saison culturelle que nous vous invitons à une soirée cinématographique hispanique en VOSTFR. Soucieuse de présenter des thèmes et pays de langue espagnole à travers le 7^{ème} art, notre association met en avant cette année l'Argentine avec un film sur l'adoption : « Joël, une enfance en Patagonie de Carlos Sorin » aux multiples prix dont la sélection à Cannes dans la section « écrans Juniors ».

La projection sera suivie du verre de l'amitié, offert par l'association (sous réserve de la situation sanitaire).

Le mercredi 2 février 2022 à 20 h dans la salle Raynoird (configuration en gradins), nous vous attendons nombreux pour partager un moment de culture et de convivialité.

Les membres du CA et Esperanza Muñoz remercient chaleureusement tous ceux qui soutiennent la culture et l'association. Nous serons ravis de vous retrouver pour un moment d'ouverture et de convivialité.

Infos :

Festival du 17 au 24 septembre 2021

Festival du 5 au 12 avril 2022

www/cinehispanique.fr et Facebook

**Ligue de Protection des Oiseaux****C.Biodiv et Hirondelles**

Dans le cadre du programme C.Biodiv d'Atlas de la Biodiversité de la métropole clermontoise, le Groupe Local de Romagnat poursuit ses actions en faveur des hirondelles de la commune. Après l'installation de nichoirs

artificiels dans le bourg, nous recherchons des propriétaires volontaires pour réitérer cet aménagement sur Saulzet-le-Chaud et Opme. Nous souhaitons également mieux connaître les nids d'hirondelles sur l'ensemble de la commune et sommes intéressés par vos observations d'hirondelles rustiques et de fenêtre. Nous espérons, grâce à ces informations, œuvrer pour la préservation de ces oiseaux emblématiques mis à l'honneur par la récente fresque murale de la salle André-Raynoird. Pour rappel, les hirondelles sont en déclin partout sur le territoire national. Pourtant, ces oiseaux sont aussi des sentinelles de notre santé. En effet, elles se nourrissent de mouches et de moustiques, dont le redouté moustique tigre. Prodigieuses chasseuses d'insectes, elles réalisent jusqu'à 356 prises en un quart d'heure !

**Devenir bénévole dans le groupe local LPO de Romagnat**

Vous souhaitez nous rejoindre pour participer activement, de temps en temps, ou même très ponctuellement à nos actions : n'hésitez plus ! Toute personne qui souhaite découvrir nos activités et découvrir les oiseaux, habitant ou non Romagnat, est la bienvenue. Nos réunions mensuelles se déroulent un vendredi par mois, à 20 h, salle Jacques-Prévert (ou en réunion virtuelle si les conditions ne le permettent pas). Nous organisons des sorties nature de découverte des oiseaux (grand public ou réservées aux bénévoles), des sorties pour dénombrer des oiseaux dans des programmes spécifiques (hirondelles, oiseaux d'eaux hivernant, atlas des oiseaux de Romagnat, oiseaux des jardins, rapaces, etc.), des animations avec les écoles, la distribution des graines de tournesol en novembre, le suivi des nichoirs et des oiseaux dans les parcs de la commune (Tocqueville, Opme, Saulzet), des relâchers d'oiseaux avec le centre de Sauvegarde, etc. Pour toute information, vous pouvez nous contacter :

✓ Guillaume Calu (responsable du groupe local) :

06 81 21 36 73, calu.guillaume@gmail.com

✓ J-François Carrias (animations) : 06 37 84 21 57,

jean-francois.carrias@orange.fr

✓ Hélène Chevalier (animations) : chevalierhelene53@gmail.com

Pour nous contacter et participer à nos actions : groupe.romagnat@lpo.fr.

**Les Fessous de Romagnat**

La nature faisant fi des aléas de la pandémie, les activités vinicoles ont dû se tenir régulièrement :

✓ d'abord en petit comité pour la mise en bouteilles de notre première cuvée, un Gamay d'une magnifique couleur rosée... et d'une dégustation très agréable

✓ puis autour de la vigne de Chomontel, pour tailler, désherber, relever...



Depuis la fin du printemps une vie presque « normale » reprend peu à peu... ce qui a permis des retrouvailles très attendues des adhérents, début juin, autour d'un pique-nique : ce moment de convivialité a malheureusement été un peu écourté par les conditions météo, venteuses et pluvieuses, et le repli des convives s'est effectué dans la précipitation !

Mais ce n'est que partie remise pour une meilleure prochaine fois....



Nous espérons vous retrouver au Forum des Associations, vous pourrez goûter le jus de raisin (non alcoolisé bien sûr) extrait des vendanges de septembre 2020, et pasteurisé par les soins d'une adhérente.

Pour tout renseignement :
lesfessousderomagnat@gmail.com
Adresse :
Les Fessous de Romagnat
- Mairie de Romagnat.



Don du sang

Cette année, la collecte de sang du 14 juin à Romagnat a été promue par les médias dans le cadre de la Journée Mondiale du Don du Sang (JMDS). Cette journée permet de rappeler la déontologie du don du sang prônée par la France : « Volontariat, anonymat et non profit » ainsi que d'anticiper les départs en vacances en reconstituant les stocks de poches de sang.

80 donneurs dont 6 nouveaux ont répondu à cet appel avec le fidèle soutien des pompiers de Romagnat qui relaient sur leur page Facebook et sur leur calendrier les dates de collecte sur la commune ; deux d'entre eux ont pu venir le 14 juin.

La collation a été améliorée : ainsi des pizzas, quiches, brownies, tartes, glaces à l'italienne ont été proposés.

N'oublions pas que nous sommes tous de potentiels receveurs au gré d'accidents, maladies, etc. et que seulement 4 % des Français en âge de donner (18 à 70 ans) donnent leur sang alors osons venir faire ce geste unique et solidaire.

Si vous n'êtes pas encore donneur, osez franchir le pas, les malades ont besoin de vous.

Si vous êtes donneur, n'hésitez pas à venir accompagné d'une personne qui souhaite rejoindre la grande famille des donneurs de sang.



Pour venir donner son sang, il est préférable de prendre rendez-vous sur le site « mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr » et de vous munir d'une pièce d'identité.

D'ici la fin de l'année 2021, l'Etablissement Français du Sang et l'association pour le don de sang bénévole à Romagnat organisent deux collectes de sang dans la salle André-Raynoird du complexe sportif : les lundis 6 septembre et 29 novembre dans le respect des conditions sanitaires du moment.

Les horaires des collectes sont de 16 h 30 à 19 h 30.

Deux bénévoles du centre social assurent l'accueil des enfants de donneurs dans la verrière du complexe. Les parents sont ainsi disponibles pendant leur don ; les enfants peuvent jouer en toute sécurité ou commencer leurs devoirs en bénéficiant d'une aide.

Contactez l'association pour le don de sang bénévole à Romagnat : Hubert Vitry au 06 89 83 58 90.



Auvergne Mékong

Le dimanche 3 octobre 2021, l'association romagnatoise Auvergne Mékong organise une randonnée solidaire entre Opme et Chanonat. Avec deux parcours (de 7 et 15 km) au départ de la cour de l'ancienne école d'Opme, cette randonnée a pour objectif de recueillir des fonds afin d'améliorer les conditions de scolarité précaires au Laos : « Pour que chaque enfant puisse s'asseoir sur un banc d'école »

Les départs des randonnées se feront à partir de 9 h et jusqu'à 14 h pour le parcours le plus court.

Venez nombreux, en famille ou entre ami-e-s, participer à cette marche pleine de charme, de curiosités à découvrir et aussi faire une bonne action !

Plus d'informations sur notre site : www.auvergne-mekong.org.



Ak Jamm

Début d'année positif pour le Collectif ak jamm !

Malgré la pandémie, la présidente de l'association a pu se rendre au Sénégal pour une durée d'un mois et demi. Avec l'aide de l'équipe en France et sa présence sur place, diverses actions ont été réalisées. Elle a retrouvé nos partenaires comme la pouponnière de Mbour à qui l'association a pu fournir un fauteuil roulant pour un jeune en situation de handicap. Une remise de denrées alimentaires a aussi été faite pour les enfants de la pouponnière. Le collectif est aussi venu en aide à une famille monoparentale, dont la maman a accouché de jumeaux et a des difficultés à subvenir à leurs besoins, notamment alimentaires, puisque, ayant des soucis de santé, elle ne peut les allaiter. Nous avons donc mis en place un parrainage afin de pouvoir leur offrir du lait et des couches entre autres, chaque mois.

Nous sommes aussi intervenus au sein d'une maternité à Mbour où nous avons pu leur remettre du matériel médical, mais aussi en village de brousse pour donner des denrées alimentaires et scolaires, et enfin à la pouponnière de Nianing pour une distribution de couches, lait, savons...

Durant le voyage, notre présidente est intervenue en tant qu'infirmière dans un centre pour les enfants dits des rues, ou elle a pu apporter son aide dans un dispensaire. Quelle expérience !!

Merci à tous pour votre soutien car tout est possible grâce à vous ! Nos ventes de lingettes réutilisables sont une vraie réussite et vos commandes sont de plus en plus nombreuses.



Un merci tout particulier au directeur du CMI à Romagnat, pour son soutien et sa grande aide à la préparation de ce voyage.

On vous dit à très vite pour de nouvelles aventures, en attendant, n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux pour ne rien rater de nos actions.

Prenez soin de vous et des autres aussi...



Les enfants des Cheminots

L'assemblée générale de l'Association Les Enfants des Cheminots a eu lieu le 9 juin 2021 au Centre Médical Infantile de Romagnat.

Cette dernière a permis aux membres de se réunir après l'Assemblée Générale 2020 qui s'est déroulée en visioconférence pour cause de Covid-19.

La veille, les participants avaient inauguré de nouvelles salles de kinésithérapie co-financées par l'Association sœur « La Maison des Enfants des Cheminots ». Cette installation supplémentaire vient compléter un équipement de qualité du Centre Médical. Ces salles qui ont une position centrale dans les bâtiments permettront aux



patients et aux soignants d'effectuer moins de déplacements pour l'accès aux soins.

Les participants de l'Assemblée se sont retrouvés autour d'un repas préparé par un traiteur local. Un moment de retrouvailles, de partage et de convivialité nécessaire après cette longue période de confinement.

Le Conseil d'Administration a réélu M. Gérard Bourry au poste de Président de l'Association.

Indépendamment de l'Assemblée Générale, notre association évolue ! Tout d'abord avec l'adhésion et le don en ligne via la plateforme sécurisée Hello Asso : www.helloasso.com/associations/les-enfants-des-cheminots. De plus, le site internet va bénéficier d'une refonte totale ; projet en collaboration avec l'agence de communication romagnatoise Numéria Communication.

Caracycle

L'année scolaire se termine avec une très forte fréquentation du caracycle. Beaucoup de CM2, quelques CP, de nouveaux accompagnateurs bénévoles. Des enfants sérieux et respectueux des règles de circulation, une bonne ambiance, les convois étaient très efficaces et conviviaux. L'an prochain encore, les trajets auront lieu les vendredis. Nous recherchons toujours des bénévoles pour les trajets ou pour des réparations, n'hésitez pas à nous contacter (même en vélo électrique avec des pneus adaptés, c'est possible).

Le caracycle du puy Giroux achemine les enfants à vélo d'Opme à l'école Boris-Vian située à Saulzet-le-Chaud. Les conditions météorologiques permettent la circulation en septembre, octobre, mai et juin. Le parcours est ouvert à tous les bénévoles qui le souhaitent, nous récupérons du matériel vélo enfant et cherchons toujours des réparateurs.

N'hésitez pas à nous contacter : Caracycledupuygiroux@gmail.com.



RécréActions

A la recherche de bénévoles

Depuis 4 ans, l'association RécréActions réalise des événements pour collecter des fonds pour l'école Jacques-Prévert de Romagnat. Elle offre ainsi aux enfants de nouveaux équipements aux classes (participation à la structure d'escalade en maternelle par exemple), des livres et bandes dessinées, des jeux éducatifs, et

participe à certaines actions périscolaires (voyage scolaire, fresque murale en cours sous le préau). Quand les conditions sanitaires le permettent, RécréActions organise la fête de l'école primaire en fin d'année.

En juillet dernier, avec le départ de leurs enfants pour le collège, de nombreux membres de l'équipe ont quitté RécréActions et l'association les remercie vivement pour leur aide durant de nombreuses années. L'association recherche donc de nouveaux bénévoles, ne serait-ce que pour une heure dans l'année. Sans vous, nous ne pourrions poursuivre les actions menées pour les enfants de Romagnat.

Venez rejoindre cette équipe ouverte, sympathique et dynamique ! Merci de contacter Benjamin (06 71 84 61 90) ou Stéphanie (06 80 37 84 57) pour tout renseignement.

RécréActions vous souhaite une bonne rentrée !

EREA de Lattre de Tassigny

Dans le cadre de leur formation professionnelle, les élèves jardiniers paysagistes parlent du projet muret en Pierres sèches auquel ils ont participé.

Au départ, les élèves de CAP2 jardiniers paysagistes devaient aller sur l'Aubrac mais le contexte sanitaire en a décidé autrement. L'Aubrac est venu à nous et pour ce projet, initié et encadré par Monsieur Pélissier, Madame Blaise et Monsieur Flotte, ce sont deux formateurs de l'ABPS (Association bâtisseurs en pierres sèches) qui sont venus transmettre leur savoir-faire aux élèves de l'EREA.



Réalisé dans le cadre du programme « Découverte des métiers » proposé par la Région, ce projet a permis aux élèves de découvrir plusieurs techniques. « On ne peut pas prendre n'importe quelle pierre », explique un élève, « il faut qu'elle s'ajuste aux autres et si, vraiment la pierre ne convient pas, on la met de côté pour l'utiliser plus tard, à un endroit du mur. » L'intervention des formateurs de l'ABPS a permis aux élèves de découvrir plusieurs principes de construction dont certains, au nom bien particulier :

- ✓ éviter le coup de sabre, c'est se débrouiller pour que les espaces entre les pierres ne soient pas alignés, ce qui fragiliserait le mur,
- ✓ établir et respecter le fruit, à savoir donner une légère pente au mur pour qu'il soit plus solide que s'il était complètement vertical,

✓ de même, dans le cas d'un mur de soutènement, prévoir un retour du mur pour assurer sa stabilité.

Également financé par la Délégation Académique aux Actions Artistiques et Culturelles, ce projet a permis aux élèves de repérer l'articulation entre art et artisanat : le choix des couleurs de pierres ou de leur grosseur contribue à l'esthétique des murs. Comme lorsqu'on réalise un dallage en opus-incertum, explique un élève, il faut répartir les pierres en fonction de leur taille pour organiser une répartition harmonieuse. Appliquant ces conseils, les élèves ont édifié leur mur avec deux types de pierres, gneiss et calcaire.

Enfin, contribution à l'éducation au développement durable, les élèves ont été sensibilisés à l'idée que construire en pierres sèches, c'est bien, mais en utilisant des pierres locales, c'est encore mieux : réinvention, à l'heure de la taxe carbone, de ce principe ancestral consistant à utiliser les pierres trouvées sur place. Ce projet sera sans doute développé la prochaine année scolaire où les élèves mettront en pratique leur connaissance des techniques de construction en pierres sèches et s'intéresseront également à une autre technique traditionnelle porteuse d'avenir car respectueuse de l'environnement : les murs en pisé.

Modernité et tradition seront également au rendez-vous pour accueillir à la rentrée les nouveaux élèves. L'équipe d'enseignants a mis à profit la fin de l'année scolaire pour préparer un stage d'intégration. Ce stage comprendra notamment un grand jeu qui, sur une idée originale de Mme Constanty professeure d'EPS, en lien avec le thème des jeux olympiques, combine les principes traditionnels d'un grand jeu de piste et des techniques d'aujourd'hui utilisant smartphones et QR codes. Au-delà de l'aspect ludique, il s'agit bien de donner aux nouveaux élèves une vision positive de l'établissement et de leur permettre de découvrir et s'appropriier des lieux aussi divers que gymnase, CDI, salle multimédias, ateliers, qui contribueront à leur réussite scolaire.



ASR Handball

Rendez-vous en septembre !

La saison 2020/2021 a été, pour les sports collectifs en intérieur, pleine de rebondissements ! Mais, grâce à la motivation sans faille des joueurs, petits et grands, et à l'investissement des entraîneurs, tous les licenciés ont retrouvé le chemin de la Halle des Sports avant la pause estivale. Les catégories -9, -11 et -13 notamment se sont réunies le samedi 3 juillet pour un tournoi interne de fin de saison. L'occasion pour le club de réunir parents, enfants et coachs pour partager un moment convivial et de se projeter sur la rentrée prochaine.

La saison 2021/2022 débutera le samedi 4 septembre 2021. Ce jour-là, les jeunes joueurs du club accueilleront tous les enfants et ados intéressés, nés entre 2009 et 2015 pour leur donner la possibilité de découvrir leur

sport et leur passion ! (entraînement découverte de 9 h 30 à 11 h 30).

Les seniors masculins, qui évolueront dans le championnat départemental reprendront quant à eux la compétition à partir de fin septembre.

Envie de pratiquer le handball sans compétition ? Le groupe « Loisirs » vous attend avec le sourire les jeudis de 20 h à 22 h.

Et à ne pas oublier : la nouveauté « handfit », pour faire du sport dans un groupe sympa et dynamique, les lundis de 19 h 30 à 21 h.

N'hésitez pas à rejoindre notre club, familial et 100 % bénévole !

Renseignements, tarifs et inscriptions :

06 71 66 14 14 ou par mail : 5163021@ffhandball.net

Les horaires indiqués sont susceptibles d'être modifiés.



* VITA'MINE *

SPORTS LOISIRS BIEN ETRE

Vita'mine

L'équipe Vita'mine vous attend pour une reprise sportive salle des Banquets

✓ Zumba kids 7/11 ans les mardis de 17 h à 18 h avec Pedibus

✓ Zumba ado/adulte les jeudis de 18 h 45 à 19 h 45

✓ gym douce les mardis de 10 h à 11 h

Pour plus de renseignement contacter Sylviane 06 66 57 87 03 ou Charlotte 06 74 31 18 55.



Archer Romagnat club

2019-2020 et 2020-2021, deux saisons sportives que l'on va essayer d'oublier pour reconstruire une vie associative et sportive sur cette nouvelle rentrée de septembre 2021. En participant à la foire de la Saint-Loup à Aubière les 28 et 29 août avec un atelier initiation-découverte du tir à l'arc ainsi qu'au forum des associations début septembre à Romagnat nous espérons sensibiliser toutes les personnes, adultes et enfants, désireuses de découvrir notre activité et ses multiples facettes.



C'est avec l'aide du plan de relance de notre fédération de rattachement, l'UFOLEP, et avec nos fonds propres que nous allons mettre en place des tarifs de réadhesion très attractifs pour cette nouvelle saison, tarifs à portée de tous, petits et grands.

Grâce à nos structures, à notre matériel mais surtout grâce à l'engagement de nos bénévoles, administrateurs et animateurs qualifiés nous vous proposons une activité de proximité accessible à tous, enfants, parents, grands-parents...

Renseignez-vous :

Site internet : archerromagnatclub.sportsregion.fr

Page FB : Archer Romagnat Club Officiel

Adresse mail : archerromagnatclub@gmail.com.



Gym ta forme

Après 22 ans d'activités, « Gym ta forme » repart pour une nouvelle année que nous espérons plus normale que les deux précédentes. Dans le respect des conditions sanitaires du moment, l'ambition du club est de maintenir en forme tous ses adhérents, féminins et masculins, sans limite d'âge.

Nous vous proposons deux fois par semaine une activité de gym de 1 ou 2 heures.

Le mardi avec Alexandra qui prend le relais de Christine qui fait valoir son droit à la retraite et le jeudi avec Delphine qui nous reste fidèle.

Rendez-vous dès le 7 septembre dans la salle de gym de l'école Jacques-Prévert. Les séances ont lieu les mardis et jeudis de 18 h 45 à 19 h 45 et de 19 h 45 à 20 h 45. Chacun peut choisir son horaire ou participer à toutes les séances pour la modique somme de 65 € par an. Les nouveaux bénéficient de trois séances d'essais avant de s'inscrire.



Contact au 06 89 83 58 90.



Romagnat Pétanque

A l'arrêt depuis le début de la pandémie comme la plupart des sports, la pétanque a retrouvé ses compétiteurs au mois de juin.

Les joueuses et joueurs de Romagnat ont participé aux différents éliminatoires des championnats de France sur les terrains du Puy-de-Dôme. De bons résultats ont été réalisés : en vétérans, 150 équipes se sont affrontées et une équipe romagnatoise s'est hissée jusqu'à la demi-finale. Michel Savignac, Edouard Ferreira et François Guadagna ont fait briller les couleurs locales sur les terrains d'Aubière puis de Boisséjour avant de s'incliner devant les futurs vainqueurs. En mixte, l'équipe Marie Jo Ferreira et Jorge Mendo sont parvenus en 8^{ème} de finale à Loubeyrat sur 160 équipes présentes.

Le championnat des clubs vétérans qui se déroule sur 5 après-midis a été décalé au mois de septembre.

En Coupe de France, Romagnat Pétanque s'est incliné



de justesse face à une bonne équipe chamaliéroise et se retrouve en Coupe du Président pour de nouvelles aventures.

Le 3 juillet, c'est au cours d'une journée festive inter-sociétaires que les Romagnatois se sont donnés rendez-vous en nombre sur leur terrain. Soulagés de pouvoir enfin se livrer à leur sport favori, ils ont pu disputer quatre parties de pétanque et se sont retrouvés autour d'un repas dans un climat d'amitié et de bonne humeur. La présidente Agnès Thévenet a profité de cette journée pour faire un point sur l'année écoulée, l'Assemblée Générale 2020 n'ayant pu avoir lieu. Celle de 2021 aura lieu le 6 novembre, salle Jacques-Prévert.



Romagnat tennis club

L'école de tennis en fête !

Samedi 26 juin, les enfants du Romagnat Tennis Club (jeunes entre 3 et 18 ans) ont profité d'une journée ensoleillée pour fêter la fin des cours d'école de tennis.

Quelques jours auparavant, c'était aux adultes de fêter la fin de la saison autour d'une animation double mixte et d'une soirée haute en couleur !

Au programme de cette animation : jeux, matchs, tournoi de touch tennis, lots, course en sac, un gros goûter... et des réinscriptions pour l'année prochaine !

Le tout en musique et dans le respect des gestes barrières. En effet, les enseignants et bénévoles avaient tout organisé pour faire de cette journée un moment festif et intergénérationnel ou Mini Tennis, Galaxie Tennis et ados ont cohabité joyeusement.

Merci à tous d'avoir contribué à la réussite de cette journée !



Permanences de la rentrée pour les inscriptions

Samedi 28 août : 9 h - 12 h

Lundi 30 août : 16 h 30 - 19 h 30

Mercredi 1^{er} septembre : 11 h 30 - 19 h

Vendredi 3 septembre : 16 h 30 - 19 h 30

Samedi 4 septembre : 10 h - 18 h - Matinée Essai mon sport.



Tennis de table Romagnat

Prêts pour la nouvelle saison

Après une année blanche, la réouverture des salles de sports et la levée du couvre-feu ont permis aux membres de l'association TT Romagnat de retrouver à nouveau le chemin des entraînements. A cette occasion, l'association a organisé le vendredi 2 juillet 2021 un tournoi interne, l'occasion de tous se retrouver et de partager un moment convivial dans le strict respect des mesures de sécurité.



L'association devrait garder un effectif similaire par rapport à la saison dernière en compétition, ce qui lui permettrait de réengager au moins le même nombre d'équipes. Cela conforte aussi la bonne ambiance et le soutien de ses membres.

L'association compte deux D2, une D3 et deux D4. Elle espère que la motivation, les résultats et la convivialité seront toujours présents.

Parmi son effectif, l'association compte une dizaine de jeunes qui suivent des entraînements encadrés les mercredis en fin d'après-midi. Ces jeunes jouent très bien malgré le peu d'heures de pratique en 2020/2021 et font preuve de motivation et cela fait très plaisir.

Les entraînements ont lieu à la salle Multisports de Romagnat et bien sûr des séances d'essai seront possibles (avec certificat médical autorisant la pratique du tennis de table)

✓ lundi : de 18 h à 20 h 30

✓ mardi : de 20 h 45 à 23 h

✓ mercredi : de 16 h 30 à 18 h 30 (pour les jeunes)

La compétition a lieu les vendredis à partir de 20 h.

Au plaisir de se retrouver dans notre belle salle de Romagnat

Vous pouvez nous contacter par mail : ttromagnat@gmail.com ou prendre des renseignements auprès de Michèle : 06 76 66 84 54, Pascal 06 34 21 39 23 ou Lionel 06 83 51 79 39.



ASR athlétisme

En cette période de confinement et de dé-confinement, les coureurs de l'AS Romagnat ont poursuivi l'entraînement et ont relevé différents défis !

✓ Un défi alpin : trois coureuses et cinq coureurs ont affronté le mythique marathon du Mont-Blanc (étape de la Golden Trail World Series), 42 kilomètres et 2700 mètres de dénivelé positif, sur un parcours roulant au début puis devenant très technique !

✓ Un défi pour la bonne cause : bravo à Gaétan Mallet qui a parcouru 157 kilomètres et 5000 mètres de dénivelé positif afin d'aider Thomas Lambert à récolter des fonds pour « Mécénat chirurgie cardiaque ».

✓ Un défi pour le plaisir : quelques coureurs ont parcouru près de 100 km entre le Sancy et la Roche-Blanche.

✓ Un défi de « petite reine » : des coureurs ont bravé les trombes d'eau à Ambert lors de la cyclo des copains !

✓ Et bien d'autres défis à raconter : la 6000D pour certains, l'Ultra Trail du Mont-Blanc pour d'autres...



Retrouvez toutes les coordonnées des associations romagnatoises sur le site www.ville-romagnat.fr

Prochain bulletin municipal

La date limite de remise des contributions est fixée au 5 novembre 2021, pour le bulletin N° 107 (parution en janvier 2022).

Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : service-com@ville-romagnat.fr

Elections (1) – A gauche, Imaginons Romagnat a bien fait le job

Les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 ont été vraiment très particulières : contexte sanitaire réduisant les possibilités de campagne, délai court entre les deux scrutins, grave dysfonctionnement de distribution des professions de foi par une société privée... La liste n'est hélas pas exhaustive.

Seule candidate romagnatoise aux départementales dans un ticket d'union sur le canton, **Maryse ROY, issue de notre groupe Imaginons Romagnat**, a su incarner la gauche rassemblée et les valeurs qui l'accompagnent au quotidien à Romagnat. Sa candidature ne permettait pas la moindre ambiguïté : redonner une identité à gauche à Romagnat.

Avec les **43,2%** obtenus sur notre ville le 27 juin, notre candidate a plus que rempli cette mission et ouvert le champ des possibles, celui d'une place en voie de reconstruction par le sérieux et l'engagement. Elle a su rassembler autour de la sincérité, première des valeurs dans l'engagement politique, sacrifiée dans notre ville.

En dépit d'une abstention dramatique méritant bien plus d'être sérieusement prise en compte que stigmatisée, même si la victoire n'a pas été au rendez-vous sur le canton, c'est donc chose faite : le scrutin des Départementales a remis la gauche à sa place à Romagnat, au cœur du village.



Elections (2) - Le 63 roule à droite. Comme Romagnat.

Pour la majorité municipale, la situation politique dans le département s'accorde avec le travail commencé dès 2014 à Romagnat par quelques citoyens qui, sabordant la gauche locale qu'avait construite Arsène Boulay, décidaient de se fonder dans une équipe contre-nature.

Cette poignée de Romagnatois jouait alors le rôle de précurseurs et préparait le terrain.

Adeptes avant l'heure du « *en même temps* » aujourd'hui très en vogue au point d'être devenu un sport national, prêts à se faire élire « *quoi qu'il en coûte* », ils se faisaient enfermer au fond d'une impasse.



Vous les avez vus, depuis qu'ils prêtent main forte au maire, oser s'afficher pour défendre une idée politique se réclamant des valeurs qu'ils prétendent porter ?

Vous les avez vus oser sortir de leur positionnement opportuniste de « *non-inscrits* (mais de droite) », le summum de l'anéantissement en politique ?

Vous les avez vus oser apporter un soutien sans équivoque à un(e) candidat(e) de gauche sans équivoque ?

Vous les avez vus oser défendre le patrimoine communal, soutenir un collectif sorti de nulle part mais annonçant début juillet 1400 personnes, bien décidées à défendre le site de l'ancien FLEP contre la vente à des spéculateurs immobiliers et bétonneurs de Parc faisant les yeux doux au maire pour renflouer ses caisses, ou osant dénoncer le saccage de notre environnement arboré par les tronçonneuses et le bitumage à gogo ?

L'équipe actuelle du maire de Romagnat aura fourni cette année rien moins que :

- 1) un candidat « **sans étiquette** » au Département, pour l'aider à virer à droite en 2021
- 2) une candidate **LREM** à la Région, pour poursuivre le travail du Président de la République très social que vous connaissez, déjà en campagne pour 2022

Le moment est venu, pour tous les égarés de la gauche romagnatoise, de se demander à quoi ils croient encore avant qu'il ne soit trop tard. La responsabilité de chacun(e) est désormais engagée dans l'écriture de notre avenir commun.

Elections (3) - Avec tous ceux qui croient en la gauche, transformons l'essai !



Rassemblés et solidaires, nous n'oublions pas ce qui nous a conduits à être élus : fidélité à nos valeurs, transparence dans les informations, souci de l'environnement, positions claires et argumentées face aux décisions de la majorité municipale, relayées à travers nos newsletters régulières.

Forts du résultat de notre candidate, nous allons avec elle continuer à défendre ce positionnement, privilégier le collectif à l'intérêt individuel, et nous appliquer à préparer le terrain pour ceux qui, dans 5 ans, nous succéderont.

La pratique municipale n'admet ni la duplicité ni le flou politique. Information, participation, consultation et transparence continueront d'être au cœur des préoccupations.

Merci de votre large soutien, vérifié chaque jour dans les rues de Romagnat.

Valérie DUMAS, Maryse ROY, Paul SUTEAU, élus Imaginons Romagnat

Chères Romagnatoises,

Chers Romagnatois,

La participation citoyenne rencontre un beau succès malgré le contexte sanitaire, et vous êtes nombreux à nous avoir exprimé de manière positive cette nouvelle démarche, contrairement aux dires et aux écrits des élus de l'opposition.

Les lauréats du 1^{er} budget participatif Plus Belle Ma Ville sont à pied d'œuvre pour la réalisation des projets tandis que nous lançons le 2^{ème} budget participatif.

Les rencontres citoyennes qui ont eu lieu dans vos quartiers, vous ont permis d'échanger avec les élus de la majorité. Toujours à votre écoute, les élus référents d'Opme, Saulzet, Clémensat sont disponibles pour vous rencontrer.

Notre volonté d'écoute, de dialogue est le fondement de notre action.

Ce qui n'est pas le cas des élus de l'opposition, NON le projet de la vente du terrain de l'ancien FLEP ne date pas du 2 février 2021 comme cela a été indiqué dans leur page d'expression du précédent bulletin municipal.

Quelle maladresse ! Dissimulation d'enjeu de campagne ou désintérêt de la vie municipale ?

A plusieurs reprises, nous l'avons abordé dans les précédents bulletins municipaux :

- Bulletin de janvier 2017 N°93 – dans le cadre des sources possibles de financement des travaux de l'ex lycée « la cession de sites communaux qui pourraient se trouver libres après les transferts, tel que le FLEP par exemple. »
- Bulletin d'août 2019 N°101 « les locaux ainsi libérés pourront être transformés, par exemple en logements ».
- Bulletin de janvier 2020 N°102 – page libre expression de la majorité. « Réhabilitation de l'ancien lycée pour la création d'un pôle de vie », financement possible « la vente future du site du FLEP ».

Une pétition a été lancée sans avoir pris la peine de nous interroger, de nous questionner, de nous demander un rendez-vous.

L'opposition est restée muette, ni entretien ni question lors des commissions ou du conseil municipal d'avril.

On ne peut que le regretter : en cette période sanitaire si compliquée, les citoyens ont besoin de cohésion, de sérénité, d'apaisement, de dialogue et de bienveillance. Ce que nous avons fait lors du rendez-vous pris par le collectif le 11 juin dernier avec le Maire et ses adjoints. Nous sommes les mieux placés pour vous communiquer des informations fiables et vérifiées.

L'équipe municipale est toujours à pied d'œuvre pour embellir et dynamiser notre belle commune.

Les travaux de la Place François Mitterrand sont achevés et l'inauguration officielle a eu lieu en présence des riverains, des commerçants, des élus et des professionnels de l'aménagement urbain.

Un beau succès et vous êtes nombreux à nous féliciter pour le travail accompli, un aménagement de notre patrimoine fait avec goût, bien équipé, généreusement végétalisé et avec notre lumineuse fontaine.

La cuisine centrale cantonale, un nouveau service pour notre collectivité, un nouveau challenge relevé par 15 agents pour 1 200 repas par jour, une équipe municipale mobilisée pour un autre beau succès et bien d'autres à venir.

Nos préoccupations, mener à bien tous les travaux engagés, mettre en œuvre les groupes projets, les ateliers mobilité, agir ensemble pour des actions durables dans tous les domaines, mais surtout assurer au quotidien le service public attendu par les citoyens.

Merci de votre confiance et prenez soin de vous.

Bonne rentrée à tous.

Les élus de la majorité municipale
agirenssemblepourromagnat@gmail.com



**AGIR
ENSEMBLE
POUR
ROMAGNAT**

Une équipe engagée, des actions durables !



AGENDA

Septembre 2021 à janvier 2022

SEPTEMBRE

✓ 4 septembre

● Forum des Associations
Romagnatoises
Parc de Tocqueville

● Pique-Nique-Blues
Parc de Tocqueville

✓ 6 septembre

Collecte de Sang
Salle Raynoird

✓ 10 septembre

Concours de pétanque
Terrain pétanque de Saulzet
Foyer Rural de Saulzet

✓ 10 et 11 septembre

Fête du Village
Foyer Rural de Opme

✓ 18 septembre

Vide-grenier - Salle Raynoird
Fête de la Rue

✓ 18 et 19 septembre

Journées Européennes du
Patrimoine - visite des nouveaux
locaux du FLEP

✓ 20 septembre au 3 octobre

Exposition d'Automne de l'ARAL
Galerie du Parc

✓ 24 septembre

Trio Zéphyr - dans le cadre du
Festival l'Oreille du Monde
Salle Raynoird - saison culturelle

✓ 25 et 26 septembre

Virade de l'Espoir - Salle
Raynoird - Association Vaincre la
Mucoviscidose

✓ 26 septembre

Marathon VTT - XC 63

OCTOBRE

✓ 1^{er} octobre

La Fille du Large et Lavach'
en concert dans le cadre du
Festival l'Oreille du Monde
Salle Raynoird - saison culturelle

✓ 8 au 15 octobre

Exposition sections vannerie et
céramique du FLEP
Galerie du Parc

✓ 15 octobre

Family Game - Salle Raynoird
Service municipal Éducation
Jeunesse

✓ 17 octobre

Spectacle - la Pastourelle
d'Auvergne - Salle Raynoird

✓ 29 octobre

Spectacle la Gâpette - saison
culturelle - Salle Raynoird

NOVEMBRE

✓ 7 novembre

Spectacle de danse par Cré'a
Danse - Salle Raynoird
Conseil de Jeunes

✓ 11 novembre

Cérémonie de l'Armistice de 1918
Dépôt de Gerbe

✓ 13 novembre

Spectacle « Bienvenue dans
l'espèce humaine »
Salle Raynoird - saison culturelle

✓ 14 novembre

Spectacle « Les Cravates en bois »
Salle Raynoird - saison culturelle

✓ 20 novembre

● Cérémonie d'accueil des
nouveaux arrivants - Salon
d'Honneur de la Mairie
● Repas dansant - Salle Boris-Vian
- Foyer Rural de Saulzet

✓ 21 novembre

Salon Cantonal du Livre
Salle Raynoird

✓ 22 novembre au 4 décembre

Exposition section Peinture sur Soie
du FLEP - Galerie du Parc

✓ 26 et 27 novembre

Sainte Cécile - Eveil Romagnatois
Salle Raynoird

✓ 29 novembre

Collecte de sang - Salle Raynoird

DÉCEMBRE

✓ 6 au 19 décembre

Exposition collective d'artistes
Galerie du parc

✓ 10 décembre

Spectacle «Johan Padan à la
découverte des Amériques »
Salle Raynoird - saison culturelle

✓ 12 décembre

Spectacle « la grande forêt
de l'Hiver »
Salle Raynoird - saison culturelle

✓ 17 décembre

Fête de Noël - Foyer rural de
Saulzet-le-Chaud

✓ 18 décembre

Marché de Noël
Salle Raynoird - Comité des Fêtes

JANVIER

✓ 8 et 9 janvier

Salon des Orchidées
Salle Raynoird

✓ 13 janvier

Vœux de la municipalité aux
partenaires - Salle Raynoird

✓ 17 janvier au 5 février

Exposition collective d'artistes
Galerie du Parc

✓ 23 janvier

Galette dansante du CCAS
Salle Raynoird

✓ 29 janvier

Spectacle Acid Quintet
Salle Raynoird - saison culturelle

Ce calendrier est donné à titre
indicatif.

Il est susceptible d'être modifié en
fonction des règles sanitaires.